

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTRE DE LA PLANIFICATION DU
DEVELOPPEMENT ET DE LA RECONSTRUCTION
NATIONALE



Programme d'Appui à la Gouvernance

MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE MAKAMBA



PROVINCE MAKAMBA

Makamba, Septembre 2006

TABLE DES MATIERES

	Pages
ABREVIATIONS	
PREFACE	
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I . DESCRIPTION PHYSIQUE	2
1.1. Situation géographique	2
1.2. Organisation Administrative	2
1.3. Climat	4
1.4. Relief et hydrographie	4
1.5. Les sols.....	4
1.6. Flore et faune	5
CHAPITRE II : DEMOGRAPHIE.....	6
2.1. Estimation de la population de la commune 2003-2010.....	6
2.2. Population et densité	6
2.3. Structure de la population de la province par commune et par sexe.....	6
CHAPITRE III : AGRICULTURE	9
3.1. Généralités	9
3.2. Situation actuelle des principales cultures	9
3.3. Facteurs de production	16
3.4. Encadrement technique et vulgarisation agricole	17
3.5. Financement agricole.....	18
CHAPITRE IV : ELEVAGE	19
4.1. Généralités.....	19
4.2. Situation actuelle de l'élevage.....	20
4.3. Types d'élevages et effectifs par espèce.....	23
4.4. Santé animale.....	27
4.5. Financement	29
4.6. Situation du personnel soignant	29
4.7. Principaux produits et sous-produits d'élevage.....	29
CHAPITRE V : PECHE ET PISCICULTURE	31
5.1. Pêche.....	31
5.2.Pisciculture.....	31
CHAPITRE VI : FORETS	32
6.1. Les boisements naturels	32
6.2. Boisement artificiels	32
6.3. L'agroforesterie.....	32

6.4. Exploitation forestière.....	34
6.5. Aires protégées	35
CHAPITRE VII : INDUSTRIE ET ARTISANAT	36
7.1. Industrie.....	36
7.2. Artisanat	36
CHAPITRE VIII : GEOLOGIE, MINES, MINERAIS, ET CARRIERES.....	38
CHAPITRE IX : ENERGIE.....	39
9.1. Energie Hydroélectrique	39
9.2. Desserte en énergie par les groupes électrogènes.....	39
9.3. Bois de chauffe et charbon de bois (combustibles ligneux	39
9.4. Produits pétroliers (Hydrocarbures).....	39
CHAPITRE X : COMMERCE ET SERVICES	40
10.1. Commerce	40
10.2. Transport et communication	44
10.3. Tourisme et Hôtellerie.....	46
10.4. Institution financière.....	46
CHAPITRE XI : ACTION SOCIALE	48
11.1. Situation actuelle.....	48
11.2. Réinsertion et réinstallation des sinistrés.....	49
11.3. Habitat.....	49
CHAPITRE XII : SANTE	50
12.1. Etat actuel du secteur	50
12.2. Données épidémiologiques.....	50
12.3. Médecine préventive (données sur la vaccination.....	50
12.4. Infection du VIH/SIDA.....	51
12.5. Médecine traditionnelle.....	51
12.6. Situation des infrastructures sanitaires.....	52
12.7. Ressources humaines.....	54
12.8. Intervenants.....	55
12.9. Approvisionnement en eau potable.....	55
CHAPITRE XIII : EDUCATION	58
13.1. Généralités	58
13.2. Enseignement formel	58
13.3. Enseignement informel	62
13.4. Gestion du système scolaire	62
13.5. Efficacité du système.....	62

13.6. Intervenants.....	63
CHAPITRE XIV : JEUNESSE ET SPORT	64
14.1. Encadrement des jeunes	64
14.2. Sport	64
14.3. Patrimoine culture.....	64
CHAPITRE XV : JUSTICE	66
15.1. Généralités.....	66
15.2. Services judiciaires	66
15.3. Infrastructures.....	67
15.4. Equipement	67
15.5. Justice Gracieuse	68
CHAPITRE XV : PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT	69
CONCLUSIONS	76
BIBLIOGRAPHIE	79
ANNEXE	81

LISTE DES ABREVIATIONS

AEP	: Adduction d'Eau Potable
APRS	: Appui au Programme Burundais de Réintégration des Sinistrés
ARV	: Anti- Rétro Viraux
ASF	: Avocats Sans Frontières
BV	: Bassins Versants
CDF	: Centre de Développement Familial
CICR	: Comité International de la Croix Rouge
CMD	: Cassava Mosaic Disease
COCOLS	: Comité Communal de Lutte Contre le SIDA
COOPEC	: Coopérative d'Epargne et de Crédit
CPLS	: Comité Provincial de Lutte Contre le SIDA
CS	: Centre de Santé
DAPA	: Développement de l'Aquaculture et de la Pêche Artisanale
DGHER	: Direction Générale de l'Hydraulique et des Energies Rurales
DGMAVA	: Direction Générale de la Mobilisation pour l'Auto Développement et la Vulgarisation Agricole
DPAE	: Direction Provinciale de l'Agriculture et de l'Elevage
DPE	: Direction Provinciale de l'Enseignement
EP	: Ecole Primaire
EN	: Ecole Normale
EPC	: Equipe de Prise en Charge
FAO	: Fonds des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FIDA	: Fonds International de Développement Agricole
IO	: Infection Opportuniste
MIPAREC	: Ministère pour la Paix et la Réconciliation
ODAG	: Organisation pour le Développement de l'Archidiocèse de Gitega
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PADCO	: Planning And Development Collaborative International
PARESI	: Projet d'Appui au Rapatriement et à la Réintégration des Sinistrés
PEV	: Programme Elargi de Vaccination
PRDMR	: Programme de Relance et de Développement du Monde Rural
PVVS	: Personne Vivant avec le VIH / SIDA
RBP ⁺	: Réseau Burundais des Personnes vivant avec le VIH/SIDA
TPO	: Transcultural Psycho-social Organisation

PREFACE

La Monographie de la commune est l'initiative du Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction Nationale (MPDRN) avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Elle est élaborée pour mettre à la disposition de ses partenaires des informations spécifiques à la commune pour guider leurs interventions en matière de développement socio-économique de ladite commune .

En effet, cette monographie décrit, sur base des données tirées de la banque des données provinciale informatisée, la situation de référence de la commune : description physique, organisation administrative, situation actuelle des différents secteurs...

La démarche méthodologique appliquée pour l'élaboration de la banque des données et de la monographie a été fondée sur l'approche participative qui a impliqué, à toutes les étapes de leurs réalisations, environ 80 personnes ressources. Ces étapes concernent la conception des fiches de collecte de données, la collecte des données proprement dite, le dépouillement et le traitement des données, les travaux d'analyse, la consolidation, la validation et la réduction définitive.

Aussi, le Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction Nationale voudrait-il, au terme de ce travail, adresser sa profonde gratitude à toutes les personnes physiques ou morales qui ont contribué à l'effort de réalisation de cette monographie, l'aboutissement de plusieurs centaines de pages manuscrites, très souvent reprises, raturées ou refaites dans le seul souci de formuler le meilleur diagnostic possible, sur la problématique du développement de la commune.

Le MPDRN remercie singulièrement tous les Ministères impliqués pour la mise à sa disposition de l'expertise de leurs cadres dont l'apport a été fort apprécié.

A l'Administrateur communal, aux techniciens communaux et des zones, aux responsables des projets et ONGs, aux différents experts, auteurs de cette monographie, il présente ses félicitations et tient à exprimer ses respects pour le travail accompli, cela dans un esprit de totale abnégation.

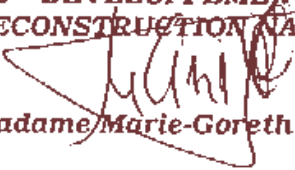
Le MPDRN exprime également sa gratitude au PNUD pour son assistance financière et logistique sans laquelle la matérialisation de ce travail n'aurait été qu'une utopie.

A toutes les personnes ressources de terrain qui ont accepté le sacrifice de se soumettre à d'interminables interviews parfois fastidieuses, au remplissage des fiches de collecte de données et questionnaires souvent compliqués à tous les services qui ont permis l'accès facile à leurs sources d'informations, le MPDRN apprécie à sa juste valeur leurs contributions.

Enfin, le MPDRN reconnaît, que malgré un gros effort de clarification et de mise à jour des données recueillies ainsi que leurs sources, il subsiste des limites quant à leur fiabilité totale. De ce fait, il sollicite la contribution de tous dans les prochaines actualisations de la banque des données informatisée et de la monographie communale afin qu'elles deviennent progressivement des sources d'informations de plus en plus fiables et ainsi faciliter le suivi des indicateurs d'exécution des différents instruments de planification tel que le CSLP.

En attendant, ces produits permettront prochainement la mise en place du plan local de développement afin de répondre aux préoccupations de la population de la commune .

**LE MINISTRE DE LA PLANIFICATION
DU DEVELOPPEMENT ET DE LA
RECONSTRUCTION NATIONALE**


Madame Marie-Goreth NIZIGAMA

INTRODUCTION

La présente étude a pour but de dresser un état des lieux et de situer le niveau de développement des secteurs tant économiques que sociaux atteint par la commune Makamba.

Inscrite d'abord dans le mandat du Projet d'Appui à la Planification Locale (PPL) et ensuite dans celui du Sous Programme Planification Locale (SPPL) du Programme d'Appui à la Gouvernance du PNUD, cette étude contient bon nombre de données susceptibles d'aider les planificateurs à mieux cerner et circonscrire leurs recherches pour une meilleure orientation du Gouvernement et autres décideurs dans leur prise de décisions pour un développement durable et harmonieux de tous les secteurs.

L'approche méthodologique utilisée pour la collecte des données reposait sur les enquêtes de terrain, les publications diverses de différents ministères, ainsi que des services, organismes et entreprises intervenant de près ou de loin dans les secteurs précités, les rapports des services provinciaux et les interviews effectuées sur terrain, ...

Aussi, un bon nombre de ces données doit-il être considéré comme des simples ordres de grandeur. Il s'agit particulièrement des données sur la démographie, l'agriculture, l'élevage, ...

Bien que réalisée dans un environnement professionnel très difficile, cette monographie constitue un outil important pour l'élaboration et la mise en place d'un «Plan de Développement communal » ; cadre dans lequel devront évoluer les structures tant nationales qu'internationales impliquées dans le développement de façon à intégrer toutes les composantes du milieu en tenant compte des potentialités biophysiques locales et des caractéristiques sociales des populations concernées.

Enfin, le lecteur est prévenu que cette monographie est une œuvre humaine et que le MPDRN attend des suggestions en vue d'apporter des améliorations aux futures éditions qui seront réalisées dans les prochaines années.

CHAPITRE I . DESCRIPTION PHYSIQUE

1.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE

La commune Makamba est limitée au (à l') :

- Nord par les communes Bururi et Rutovu.
- Sud par les communes Mabanda et Kibago
- Est par les communes Kayogoro et Gitanga.
- Ouest par la commune Vugizo

La commune porte le nom de la province et son chef-lieu est également le chef-lieu de la province.

1.1.1. Superficie (km²) :

Commune : 325,08

Province : 1959,60

Pays: 27.834

% commune/ province : 0,16

% commune / pays : 0,01

1.2. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

La commune est subdivisée en 5 zones et 32 collines de recensement.

Tableau .1.1 : Découpage administratif de la commune

Zones	Collines de recensement		
Gisenyi	1. Gasaka	3. Kabuye	18. Gihero
	2. Gisenyi		19. Kinoso
	3. Kanzege		20. Kizingoma
	4. Munonotsi		21. Nyabijingwe
	5. Musanga	4. Makamba	22. Kayoba
	6. Rabiho		23. Kirama- Gahosha
	7. Siza		24. Makamba I
2. Gitaba	8. Cunamwe		25. Makamba II
	9. Gitaba		26. Muresi
	10. Karonge	5. Nyange	27. Canda
	11. Mahembe		28. Kirare
	12. Mpinga		29. Mihongo
	13. Mugutu		30. Ndago
	14. Murambi		31. Nyankara
	15. Murango		32. Ruremba
	16. Muvumu		
	17. Nyabigina		
Total		5	32

Source : Découpage administratif du Burundi/MININTER
/DPP/IFES/USAID/Décembre 2005

1.3. Carte de découpage administratif



1.3. CLIMAT

Le climat de la commune Makamba est doux et caractérisé par la région naturelle du Buragane. Les pluies sont généralement abondantes pendant la saison humide s'étale entre octobre et avril. La saison sèche dure 3 à 4 mois.

Les températures les plus élevées sont enregistrées en août, septembre et octobre avec une faible variation des températures moyennes mensuelles et de forts écarts diurnes (17 et 23°C).

1.3.1. Régions naturelles

La commune Mabanda s'étend sur une seule région naturelle à savoir le Buragane.

Tableau 1.2. : Régions naturelles de la commune

Commune	Situation Géographique	Régions Naturelles	Superficie (km ²)
Makamba	Centre-Nord	Buragane	325,08
Province			1959,6

Elle se caractérise par :

- une altitude moyenne variant entre 1500 et 2000 m ;
- une végétation constituée d'une forêt claire (voir le paysage protégé de Makamba) de savanes et prairies basses ;
- un réseau hydrographique important avec rivières et ruisseaux
- des pentes relativement fortes.

1.4. RELIEF ET HYDROGRAPHIE

1.4.1. Relief

La commune Makamba est constituée d'une zone de la crête et des plateaux avec une altitude comprise entre 1 500 et 2500m ; la végétation est formée d'une savane arborée et une forêt naturelle en disparition ;

1.4.2. Hydrographie

Les principaux cours d'eau de la commune sont Mutsindozi, Buyezi, Rukozire.

1.5. SOLS

Les sols de la province sont sableux et argileux, améliorés par les labours répétés et les apports d'amendements organiques.

Ces sols ont une productivité très bonne et un potentiel de fertilité est très élevé.

Toutefois, leurs fortes pentes nécessitent des installations de haies anti érosives.

1.6. FLORE ET FAUNE

1.6.1 Flore

Les forêts naturelles de la commune sont constituées par les paysages protégés de Makamba qui ont été identifiées et créées par un aménagement préliminaire de protection en 1996. Les sites de paysages protégés retenus sont notamment le paysage protégé de Kinoso.

La flore de ces paysages est en grande partie celle des forêts claires avec dominance des espèces végétales comme *Parinari albizia*, *Brachystegia div.sp* et *Uapaca div.sp*.

1.6.2. Faune

La commune Makamba héberge beaucoup d'espèces de mammifères dont le potamochère, le céphalophe de Grimm, et le guib harnaché. Le colobe de faséole et le buffle du cap seraient récemment disparus suite aux effets du braconnage. Elle compte également des espèces d'oiseaux sauvages et de reptiles.

Concernant les arthropodes, le paysage protégé renferme beaucoup de termitières, d'isoptères sociaux et lucifuges appelées communément fourmis blanches qui jouent un rôle éminent dans les écosystèmes forestières notamment dans la décomposition du bois et le transfert de terre.

Les arthropodes sont particulièrement présents dans les forêts claires parsemées de termitières où pullulent des fourmis rouges (*Dorylus*) pendant la saison pluvieuse.

CHAPITRE II . DEMOGRAPHIE

2.1. ESTIMATION DE LA POPULATION DE LA COMMUNE DE 2003 - 2010

Le tableau .2.2 indique la projection de la population de la commune. En 2010, cette population sera de 160.778 habitants.

Tableau 2.1 . Projection de l'évolution de la population de la commune Makamba

Année	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Communes								
Makamba	112525	118410	124603	131120	137977	145193	152787	160778
Total province	438407	461336	485401	510853	537571	565686	595271	626404

Source : MININTER/DPP/Mars 2005

2.2. POPULATION ET DENSITE

2.2.1. Population

Commune : 124603 habitants

Province : 485 401 habitants

Pays : 7 610 584 habitants

% commune/province : 25,67

%commune/pays : 1,64

2.2.2. Densité

Commune : 383 hab/km².

Province : 248 hab/ km²

Pays : 273 hab/ km²

La densité de la commune est à la fois supérieure à la densité de la province et à celle du pays.

2.3. STRUCTURE DE LA POPULATION DE LA COMMUNE PAR TRANCHE D'AGE ET PAR SEXE

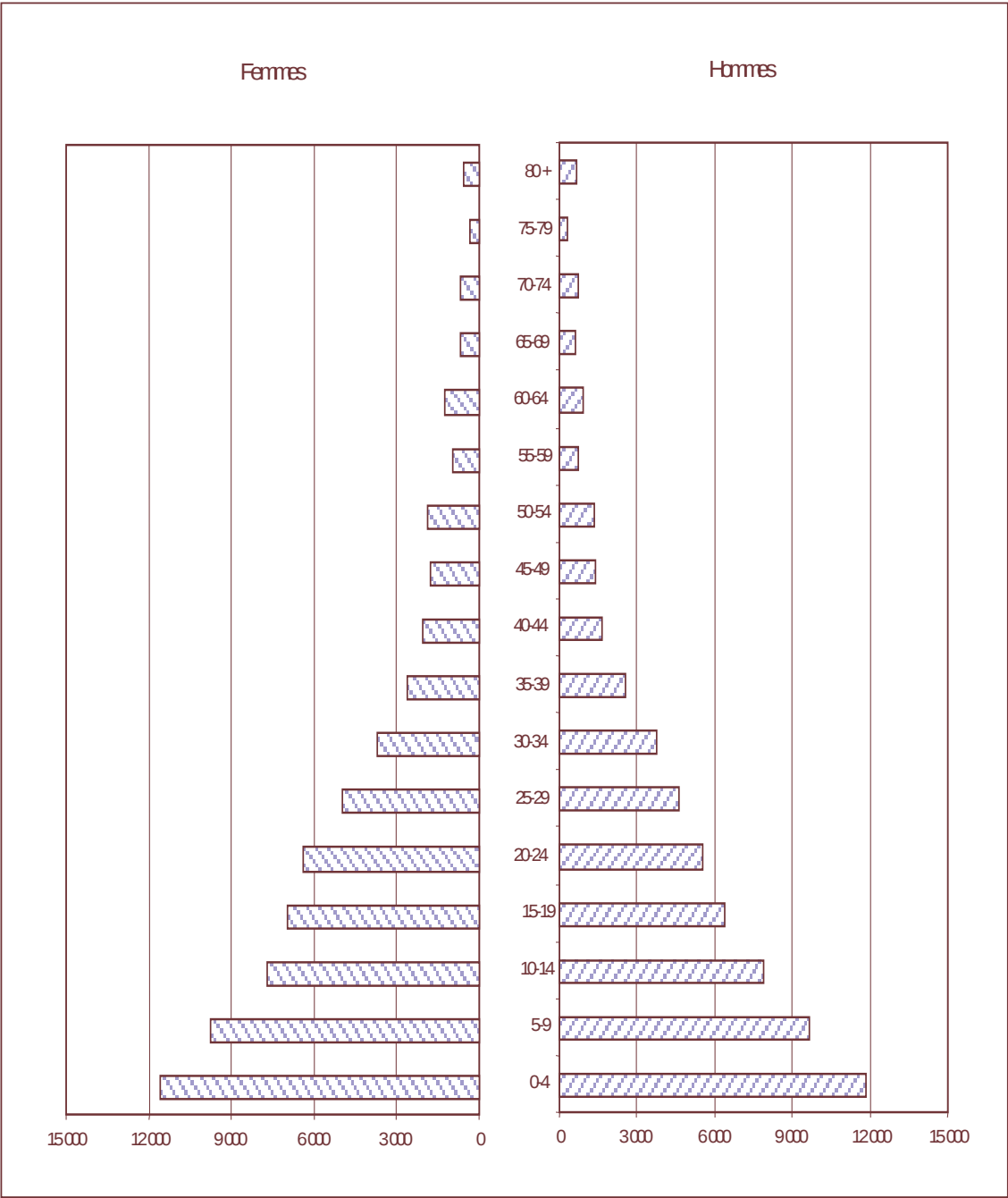
La population de la commune est composée en majorité par des jeunes de moins de 25ans qui représentent 67 % de sa population. (Tableau .2.2).

Tableau .2.2 . Population par tranches d'âges en 2005

Groupes d'âges	Hommes	Femmes	Population de la commune	TOTAL PROVINCE
0-4	11 847	11 563	23 410	77733
5-9	9 650	9 738	19 388	78160
10-14	7 906	7 714	15 620	75067
15-19	6 403	6 953	13 356	54270
20-24	5 496	6 401	11 897	31618
25-29	4 618	4 987	9 605	28254
30-34	3 745	3 710	7 455	26220
35-39	2 542	2 637	5 179	22749
40-44	1 612	2 072	3 684	27147
45-49	1 419	1 784	3 203	17647
50-54	1 359	1 873	3 232	13811
55-59	758	987	1 745	8267
60-64	930	1 271	2 201	8253
65-69	621	668	1 289	5534
70-74	740	667	1 407	4597
75-79	320	334	654	2301
80 +	690	572	1 262	1757
85 et plus	186	140	326	1272
Total			124603	485401

Source : MININTER/DPP

Pyramide des âges de la population de la commune en 2005



CHAPITRE III . AGRICULTURE

3.1. GENERALITES

Dans la commune Makamba, plus de 90% de la population vivent de l'agriculture traditionnelle. Cette grande majorité des agriculteurs ou éleveurs ruraux, possède des modes de vie très variés, qui en font de véritables paysans.

L'agriculture traditionnelle est caractérisée par l'exploitation de petites parcelles familiales dont les superficies sont comprises entre 30 et 40 ares, l'utilisation d'un outillage rudimentaire très varié avec des outils en fer, bois ou vannerie et le manque d'intrants améliorés.

On distingue trois modes d'exploitations :

- le mode familial utilise la force de travail de toute la famille ;
- la main-d'œuvre salariée toujours temporaire, se pratique au moment des labours, des sarclages ou récoltes, les salaires varient d'une zone à l'autre auxquels il faut ajouter le repas de midi, seul un nombre restreint de paysans peut payer car c'est un luxe ;
- le fermage occupe une place limitée.

L'exploitation de terre se fait en faire-valoir direct

Les rendements sont généralement faibles et la grande partie de la production agricole notamment vivrière est destinée à l'autoconsommation. Les revenus générés par la production restent faibles entraînant la paupérisation du monde rural et le niveau de vie très bas des paysans de la commune.

3.2. SITUATION ACTUELLE DES PRINCIPALES CULTURES

Dans la Commune on rencontre les cultures vivrières, les cultures de rente, les cultures fruitières et les cultures maraîchères.

3.2.1. Cultures vivrières

Les principales cultures vivrières de la commune Makamba sont : la banane, le haricot le manioc, la patate douce, la pomme de terre, le maïs, le sorgho, le riz et le soja

La pratique culturale est de type traditionnel avec une prédominance de cultures en association.

Tableau 3.1 . Productions moyennes des cultures par commune (2001-2005) en tonnes.

Cultures communes	Banane	Haricot	Maïs	Manioc	Patate douce	Pomme de terre	Production moyenne	Part de chaque commune (%)	Classement des communes / province
Kayogoro	1183	1758	1697	22711	3228	0	30578	6.83	6 ^{ème}
Kibago	18530	5118	4633	26720	479	40	55520	12.41	5 ^{ème}
Mabanda	50988	1367	1398	41080	7508	3259	105600	23.60	1 ^{ère}
Makamba	9154	8722	9018	50999	10076	38	88007	19.67	3^{ème}
Nyanza- Lac	2448	1222	456	91440	396	0	95962	21.45	2 ^{ème}
Vugizo	5376	2330	1195	9366	19702	33809	71778	16.04	4 ^{ème}
Total province	87679	20517	18397	242316	41389	37147	447445		
Proportion (%)	20	4,6	4,1	54	9	8	100		
Classement	2 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	1 ^{ère}	3 ^{ème}	4 ^{ème}			

Source : DPAE/ Makamba/Mars 2006

Par rapport à la production totale de la province, la commune Makamba produit 19.67 % et occupe la 3^{ème} place. Elle produit 10.44% de la production de banane, 24.34 % de la production de patate douce, 21.05% de manioc, 49.02% de maïs, 42.51% de la production de haricot et 0.1% de pomme de terre.

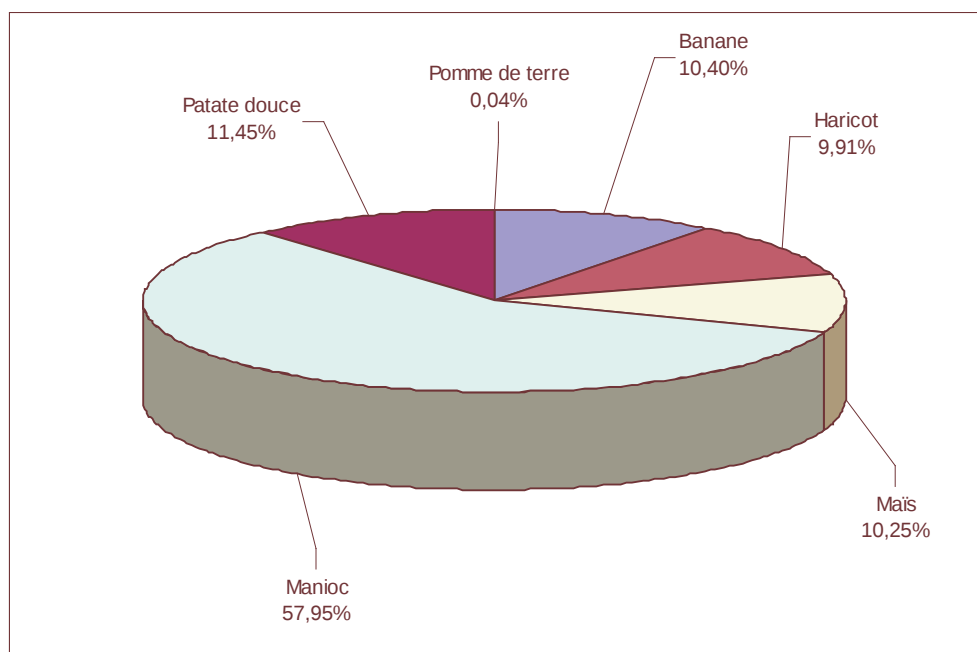
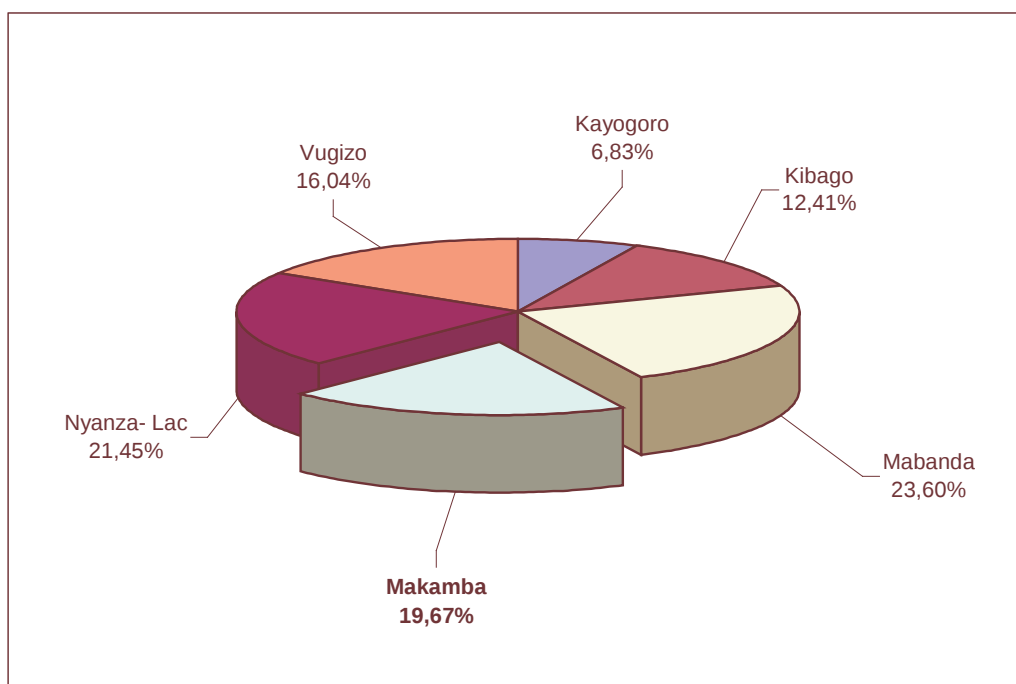
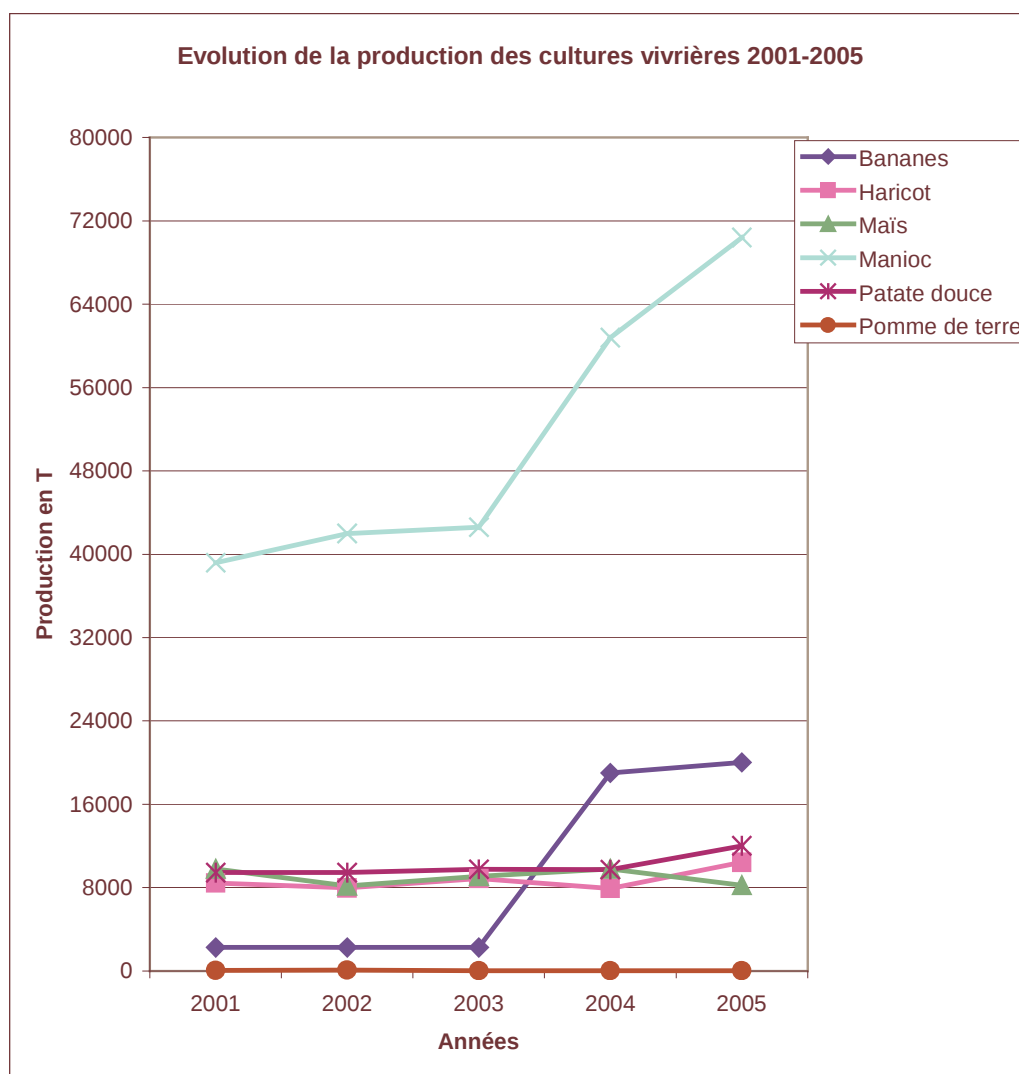


Tableau 3.2 . Evolution des cultures vivrières dans la commune (en tonnes)

Années Cultures	2001	2002	2003	2004	2005	Production moyenne	Ecart	%	Classement
Bananes	2260	2260	2260	19000	20000	9156	17740		3 ^{ème}
Haricot	8440	7968	8861	7910	10430	8722	1990		5 ^{ème}
Maïs	9800	8160	9100	9790	8240	9018	-1560		4 ^{ème}
Manioc	39200	42000	42595	60800	70400	50999	31200		1 ^{ère}
Patate douce	9440	9440	9760	9742	12000	10076	2560		2 ^{ème}
Pomme de terre	64	80	26	19	20	38	-44		

Source : DPAE/Makamba/Mars 2006



3.2.1.1. Manioc

Le manioc est cultivé sur toutes les collines de la commune. Les plantations se font à plusieurs reprises au cours de l'année et les récoltes se déroulent au fur et à mesure des besoins. Le champ sert de grenier. Le manioc est l'aliment de base de la population ; il est consommé sous forme de pâte « ubugali », sous forme de tubercules épluchés bouillis ou cuits sous cendre et les feuilles sous forme de légume « isombe ». Sa production est évaluée à 70.400 tonnes en 2005. Le manioc occupe la première place des cultures vivrières de la commune.

3.2.1.2. Patate douce

Les tubercules de patate douce sont très appréciés dans l'alimentation. La patate douce est cultivée presque sur les collines et dans les marais de la commune. Une partie de la récolte est vendue par les paysans sur les marchés de la commune et de la province. La production de la patate douce est estimée à 12.000 tonnes et vient en 2^{ème} position des cultures vivrières.

3.2.1.3. Banane

Le bananier joue un rôle très important ; car il produit, outre, les bananes plantains et les bananes fruits, les bananes à bière « urwarwa » très prisées dans la commune. La production de la banane est estimée à 20.000 tonnes en 2005 et occupe la 3^{ème} position parmi les cultures vivrières. Elle constitue l'un des aliments de base et également une source de revenus pour les agriculteurs de la commune.

3.2.1.4. Maïs

Le maïs est toujours cultivé en association avec le haricot dans les marais. Sa production est estimée à 8240 tonnes en 2005 dans la commune. Il est l'un des aliments de base de la population. Une grande partie de sa production est destinée à l'autoconsommation sous forme de pâte (ubugali) de bouillie et avec mélange du sorgho de bière locale.

3.2.1.5. Haricot

Le haricot accompagne tous les repas des populations de la commune. Cette légumineuse est une source importante de protéines végétales pour les ménages. Sa production est évaluée à 10.430 tonnes en 2005. Le haricot est presque toujours semé sous le maïs et cultivé dans les marais.

3.2.1.6. Pomme de terre

La pomme de terre est également l'un des aliments de base de la population. Elle constitue aussi une source de revenus substantiels pour les producteurs. Sa production est estimée à 20 tonnes en 2005 dans la commune.

3.2.1.7. Soja

La culture du soja est très récente dans la commune. Les ménages l'utilisent sous plusieurs formes dans leur alimentation. Sa production est de 10 tonnes en 2005.

3.2.1.8. Sorgho

La culture du sorgho est récente dans la commune. Sa production est évaluée à 10 tonnes. Toute sa production est auto - consommée sous forme de bouillie et mélangé avec du maïs de bière locale.

Tableau .3.2 : Production des cultures vivrières dans la commune campagne 2004-2005

Cultures	Production en tonnes	Proportion (%)	Classements par rapport à la province	Production Totale de la province
Banane	20.000	16,6	33,7	59350
Haricot	10.430	8,7	64,9	16084
Maïs	8240	6,8	56,1	14698
Manioc	70.400	58,2	23,9	295151
Patate douce	12.000	9,9	20,6	58368
Pomme de terre	20	0,1	0,1	87807
Sorgho	10	0,05	-	-
Riz	22	0,1	-	-
Soja	0,950	0,0	-	-
Tot. Commune	121.127			

Source : DPAE/Makamba/Mars 2006.

3.2. 2. Cultures de rente

Les cultures de rente qu'on cultive dans la commune sont le café et l'ananas.

3.2.2.1. Café

Le café est cultivé dans la commune par des paysans qui possèdent leurs plantations familiales. Ce sont de petites exploitations familiales ayant chacune quelques pieds de caféiers, sur une parcelle de taille modeste, qui n'excède pas 400m². Le café procure à chaque famille paysanne l'essentiel de ses revenus monétaires.

L'encadrement des caféiculteurs de la commune est assuré par la société SOGESTAL Mumirwa. Elle met à la disposition des caféiculteurs les intrants et les petits matériels caféiques à crédit ou payés au comptant.

Près de 50% du verger caféicole se trouve en commune Makamba avec cinq (5) Usines de Dépulpage Lavage (Nyange, Canda, Buyezi, Murenge et Kanyinya).

Le café arabica, parasité par de nombreux insectes, demande de traitements suivis que le paysan n'ait pas toujours les moyens de pratiquer. Les rendements sont variables suivant les zones.

Les statistiques sur la production caféière de la commune sont prises en compte dans la production totale de la province. Des sources du Département Agronomique de l'OCIBU, le rendement est de 728,7 kg/ha, la production caféière est de 1.937.866kg sur une superficie totale de 2.659,4ha dans la province en 2005.

3.2.2.2. Ananas

Les plantations d'ananas sont aussi des petites exploitations familiales. Une grande partie de cette production est vendue sur les marchés de la commune et de la province.

3.2.3. Cultures fruitières

Il existe des plantations fruitières, notamment les orangers, les mandariniers, les citronniers, les avocatiers et les manguiers dans la commune. L'inventaire de ces arbres fruitiers date de temps où il y avait des encadreurs agricoles dans les collines. Depuis le départ de ceux-ci des collines, la situation sur les cultures fruitières n'est plus maîtrisée.

3.2. 4. Cultures maraîchères

Les maraîchères cultivées dans la commune sont : tomate, oignon, choux et aubergine.

On y trouve la carotte et le poivron cultivés à petite échelle. Le tableau ci-après indique les superficies et les productions des différentes cultures maraîchères dans la commune. Les cultures maraîchères procurent à chaque famille paysanne des entrées d'argent ; car presque toutes les productions sont commercialisées.

Tableau .3.3 : Production maraîchère en 2005

Cultures maraîchères	Superficie (ha)	Production (Tonnes)
Tomates	35	490
Oignons	40	640
Choux	42	630
Aubergines	70	1260

Source : DPAE/Makamba/Mars 2006

3.3. FACTEURS DE PRODUCTION

Les facteurs de productions sont : la terre, la main d'œuvre et les intrants agricoles (Semences améliorées, les fertilisants/engrais, produits phytosanitaires.....).

3.3.1. Disponibilité des terres

La commune Makamba dispose de 9 marais d'une superficie totale de 475ha qui constitue une potentialité pour étendre les superficies cultivées et emblavées. De cette superficie, 392,20ha sont aménagés et mis en valeur par les agriculteurs. Il reste 79,50ha aménageables. (cf. tableau n°3.4)

Tableau .3.4 : Situation des marais dans la commune

Nom du marais	Superficie totale (ha)	Superficie aménageable (ha)	Superficie aménagée (ha)
1. Amont de la Buyezi	22	2	20
2. Kanyembwika	122,50	21	101,50
3. Mugombwa	122	30	92
4. Mugomera	35	4	31
5. Nyagatwenzi	39,50	3,50	36
6. Rive droite	35	10	25
7. Rive gauche	33	3	30
8. Rive gauche Buzi	17,70	1,70	12,70
9. Rive Ahyoga	48,30	4,30	44
Total	475	79,50	392,20

Source : DPAE/Makamba/Mars 2006

3.3.2. Main-d'œuvre

La main d'œuvre varie selon le mode d'exploitation. En général, on utilise la main d'œuvre familiale Le second mode d'exploitation est la main d'œuvre salariée où l'exploitant qui s'occupe d'autres fonctions donne une rémunération au salariat temporaire pour le travail agricole qu'il a accompli (labours, sarclages ou récoltes).

Les salaires varient selon les zones aux quels il convient d'ajouter le repas de midi. Le fermage, enfin, occupe une place limitée. Deux formes de fermage sont pratiquées

- Un paysan loue chez un voisin un champ approprié à une culture, qu'il ne peut pas faire sur ses propres terres ;
- Le paysan qui ne possède pas assez de terres loue quelques parcelles suivant une somme convenue après chaque saison culturale.

De ce qui précède, l'on peut conclure que la majorité de la population est désœuvrée et le chômage quasi présent dans toute la commune, d'où l'exode rural des jeunes vers les centres urbains à la recherche de petits emplois.

3.3.3. Intrants agricoles

Les intrants agricoles sont : les semences, les fertilisants et produits phytosanitaires ...

3.3.3.1. Les semences et les boutures

Il existe un centre semencier du riz sur la colline Gasaka . Il y a des paysans multiplicateurs qui fournissent des semences de quelques cultures vivrières aux agriculteurs.

En général, les paysans prélèvent leurs semences et les boutures sur les récoltes faites, qu'ils conservent jusqu'à la nouvelle saison culturale. Ces semences pour la plupart sont de mauvaise qualité réduisant ainsi le rendement.

3.3.3.2. Les fertilisants et les produits phytosanitaires

Les engrais et les produits phytosanitaires sont peu utilisés sur les cultures vivrières, car l'approvisionnement reste difficile. Par contre, les paysans agriculteurs utilisent ces produits pour le caféier avec l'appui de la société SOGESTAL Mumirwa qui gère cette filière.

3.3.3.3. Equipements et outils agricoles

L'outillage reste rudimentaire et très varié. Il se caractérise par l'absence des machines et de la traction animale. Avant les semailles, les champs sont préparés, les arbustes sont abattus à la hache, à la serpette (umuhoro) ou à la machette (umupanga). Le labour se fait à la houe de fabrication locale (indundi) ou importée (iposhoro). La houe reste l'outil de base. Le transport des produits agricoles se fait avec des paniers (ibiseke ou inkangara).

3.4. ENCADREMENT TECHNIQUE ET VULGARISATION AGRICOLE

L'encadrement technique des paysans agriculteurs et la vulgarisation agricole sont assurés par un seul agronome communal, Assistants agricoles de zone. Celui-ci ne dispose pas de moyens conséquents pour mener efficacement ses activités. Le manque d'un moyen de transport pour l'agronome communal est un blocage total de l'encadrement technique et la vulgarisation agricole ; car les visites sur les collines de la commune sont impossibles. Actuellement on a recruté des moniteurs agricoles.

3.5. FINANCEMENT AGRICOLE

Les paysans agriculteurs financent eux-mêmes leurs activités agricoles et bénéficient également des appuis extérieurs :

Les agriculteurs financent eux-mêmes leurs activités agricoles et bénéficient également des appuis extérieurs :

- La société de gestion de la filière café SOGESTAL accorde aux cultivateurs différents intrants sous forme de crédit ;
- Le Projet de Réhabilitation Agricole et de Gestion durable des terres (PRASAB) qui appuie les agriculteurs regroupés en associations et donnent des dons à concurrence de 95% du coût du sous projet et 5% qui reste revient aux bénéficiaires.
- Des organismes Internationaux et ONGs interviennent par dans dons ou subvention en semences et autres intrants ;
- Les Banques INTERBANK, BANCOBU installées à Makamba, chef-lieu de la province et la COOPEC (institution de micro-finance) interviennent dans l'octroi des crédits agricoles aux agriculteurs.

CHAPITRE IV : ELEVAGE

4.1. GENERALITES

En commune Makamba, l'élevage est du type traditionnel. Le matin, après la traite, chaque éleveur conduit ses bêtes aux pâturages. Il constitue ainsi des troupeaux de plusieurs dizaines de têtes dont le gardiennage est assuré par l'éleveur lui-même ou par ses enfants. L'essentiel de l'alimentation provient des parcours naturels.

Le système semi intensif ou intégré qui est préconisé par les projets et ONG qui appuient dans le repeuplement du cheptel est le résultat d'une évolution lente mais irréversible du système extensif. En effet, la diminution des pâturages due à la pression démographique dicte le besoin d'une intensification et d'une intégration agro-sylvo zootechnique avec plus d'utilisation de la fumure organique et de résidus de récolte.

Les cadres et agents communaux, les écoles, les congrégations religieuses, les camps militaires ainsi que quelques commerçants se lancent dans l'élevage autour des agglomérations et pratiquent de plus en plus le système semi intensif à intensif avec des bovins croisés laitiers.

Comparé à l'élevage de bovins, les autres types d'élevage (ovins et caprins) sont moins importants. Ces petits ruminants sont élevés presque exclusivement en mode extensif traditionnel.

La pratique de l'élevage porcin existe mais il reste insignifiant.

Les systèmes d'élevage avicole reposent exclusivement sur le système traditionnel où on élève le plus souvent en liberté quelques poules. L'élevage avicole traditionnel ne dégagne pas de revenus importants, mais en revanche, il coûte pratiquement rien et ne requiert aucun travail particulier.

L'élevage familial progressiste est fortement développé autour des petits centres où résident des communautés scolaires ou religieuses. La taille de ces fermettes avicoles est modeste (20 à 100 poules) et les infrastructures sont relativement sommaires. La spéculation principale est la production d'œufs à partir des poulettes

Le système d'élevage extensif est le mode principal de la production animale dans la commune Makamba. C'est un système de type traditionnel où le bétail est logé dans un enclos. Le matin, après la traite, le bétail est mené chercher sa nourriture dans la nature sur les collines, le long des vallées, dans les marais et sur les flancs des montagnes. Les troupeaux errent toute la journée sous le soleil et pluie gardés par l'éleveur lui-même ou par ses enfants.

4.2. SITUATION ACTUELLE DE L'ELEVAGE

Le cheptel de la commune est composé de bovins, d'ovins, de caprins, de porcins et de volailles.

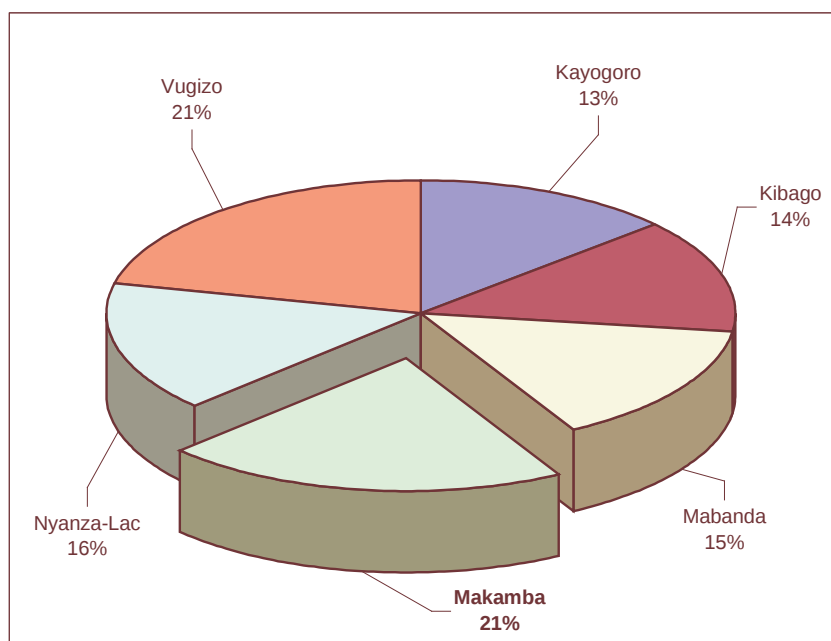
Le tableau 4.1 donne la situation des espèces animales de la commune en 2005. L'élevage des caprins avec 8912 têtes est le plus important de la commune. Celui des volailles avec 7065 occupe la 2^{ème} place, suivi par les bovins avec 2448 têtes en 3^{ème} position, les ovins avec 1315 têtes au 4^{ème} rang et en dernière position les porcins avec 185 têtes.

Tableau 4.1 : Situation du cheptel en province Makamba en 2005 (Têtes).

Espèces Commune	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Volailles	Total des espèces animales	% par rapport à la province	Classement des communes
Kayogoro	912	712	8156	811	2065	12656	13.21	6 ^{ème}
Kibago	2056	1449	8957	264	795	13521	14.11	5 ^{ème}
Mabanda	4111	896	4982	78	3982	14049	14.66	4 ^{ème}
Makamba	2448	1315	8912	185	7065	19925	20.80	2^{ème}
Nyanza-Lac	896	283	5787	493	7750	15209	15.88	3 ^{ème}
Vugizo	3461	2714	7643	411	6214	20443	21.34	1 ^{ère}
Total Province	13584	7368	44437	2242	27871	95803		

Source : DPAE/Makamba /Mars 2006

Part de l'ensemble des espèces animales de chaque commune dans la province



Part de chaque espèce animale dans l'élevage de la commune

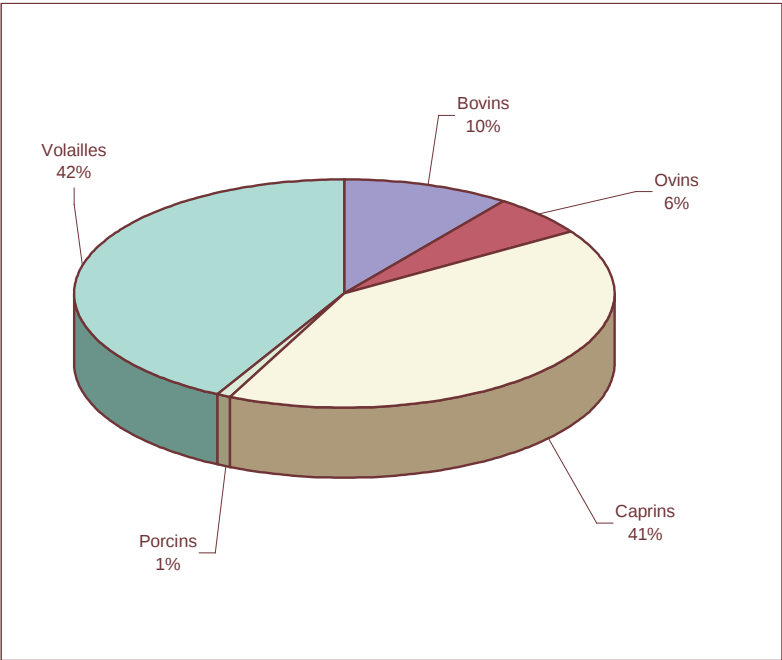
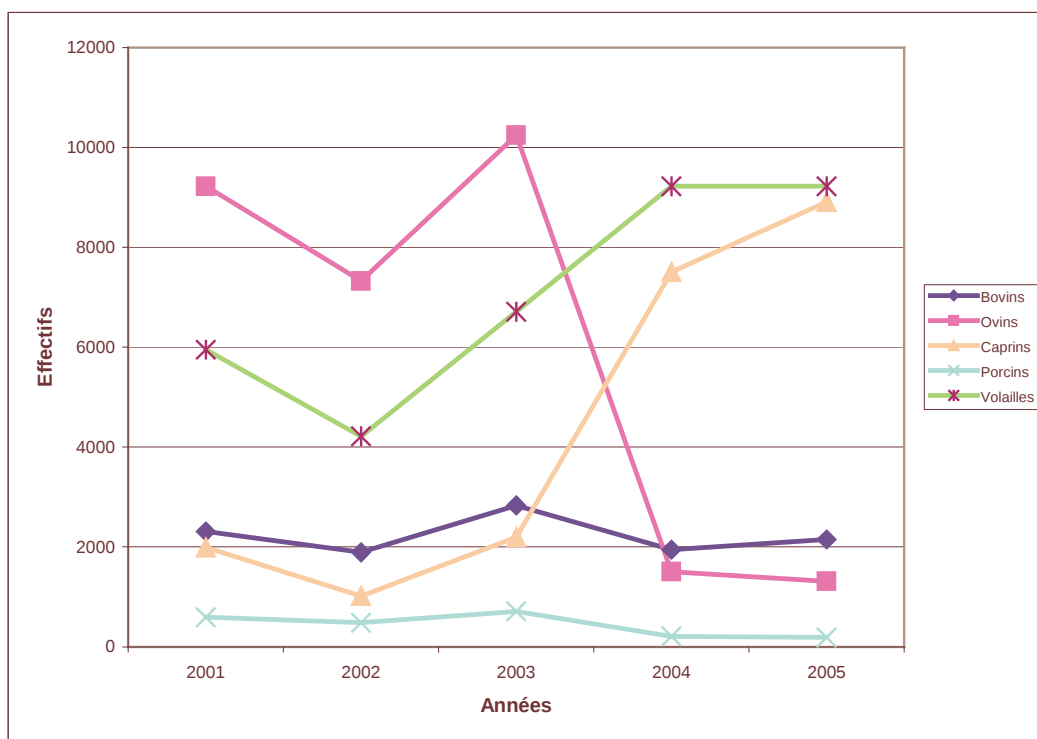


Tableau .4.2 : Evolution des effectifs d'animaux dans la commune de 2001 à 2005

Espèce Année	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Volaille
2001	2305	9222	1985	591	5954
2002	1892	7326	1021	479	4218
2003	2829	10246	2195	708	6712
2004	1946	1509	7505	212	9220
2005	2148	1315	8912	185	9221
Ecart	-157	-7907	+6927	-406	+3267
%	-6,80	85	+349	-69	54.87
Total province	13584	7368	44437	2242	27871
Effectifs de la commune par rapport aux effectifs de la province (%)	15.81	17.85	20.06	8.25	
Classement de la commune dans la province	3^{ème}	3^{ème}	2^{ème}	5^{ème}	2^{ème}

Source : DPAE/Makamba/Mars 2006

Evolution des espèces animales dans la commune

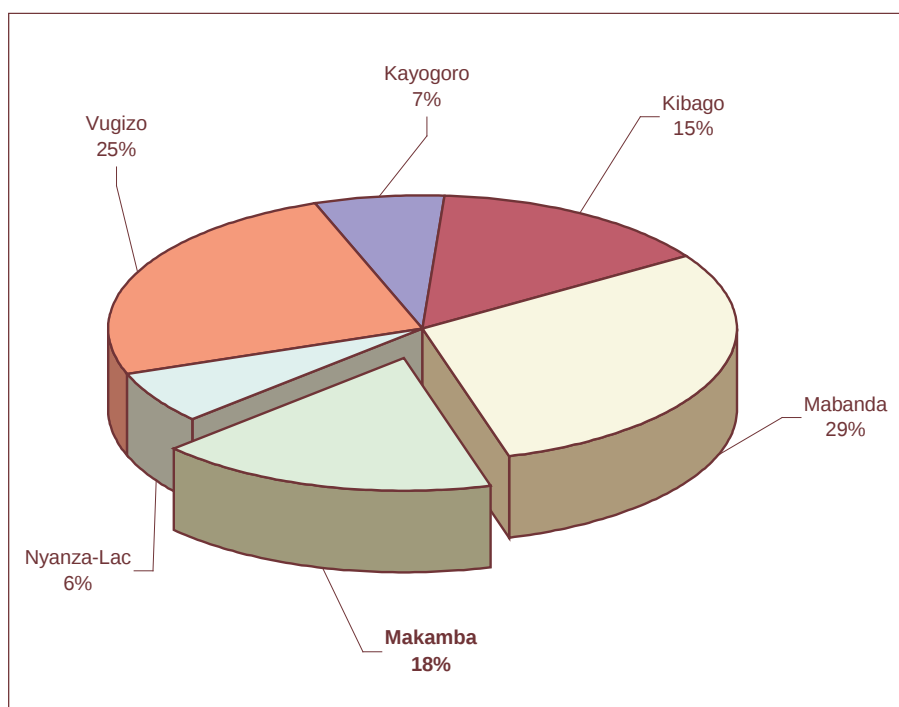


4.3. TYPES D'ELEVAGE ET EFFECTIFS PAR ESPECE

4.3.1. Elevage des bovins

L'élevage des bovins vient en deuxième position après celui des caprins dans la commune, par le nombre mais le plus important par les implications socioculturelles. Le cheptel bovin est estimé à 2148 têtes dont 124 têtes d'animaux améliorés, soit 5,7% et 2024 têtes d'animaux locaux, soit 96%. Cet élevage est d'avantage tourné vers la production laitière pour l'autoconsommation que vers la production bouchère.

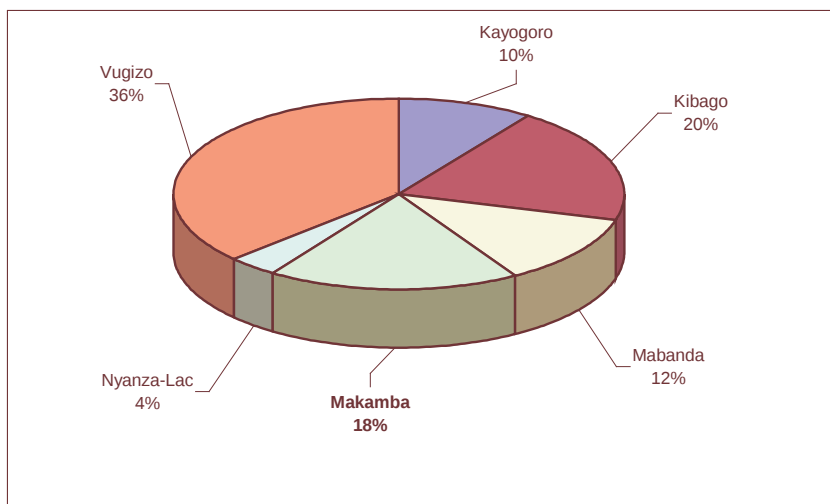
Part des bovins de la commune dans la province



4.3.2. Eleavage des ovins

Les ovins sont de petite taille résultant du croisement entre le mouton guinéen et le mouton barbarin à grosse queue. Ils ne fournissent pas du lait. Les ovins sont évalués à 1315 têtes d'animaux de race locale dans la commune.

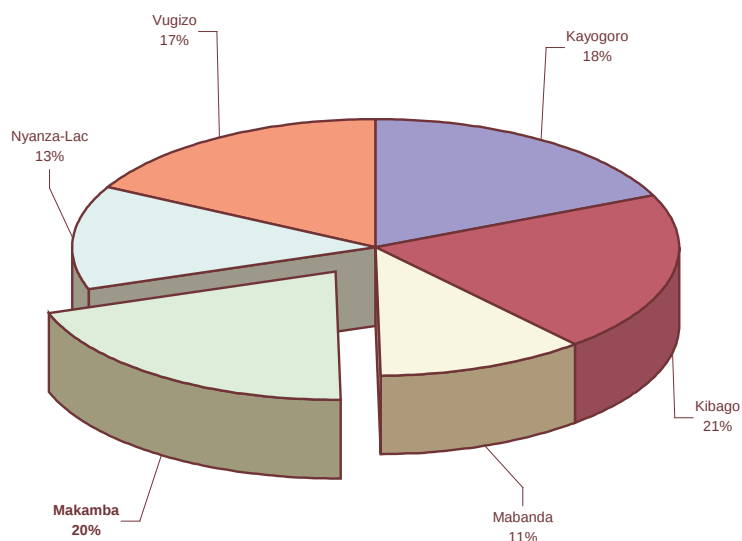
Part des ovins de la commune dans la province



4.3.3. Eleavage des caprins

Les caprins s'apparentent à ceux de la région sahélienne et sont aussi de petite taille. Dans la commune, le cheptel caprin est estimé à 8912 têtes d'animaux de race locale. L'élevage des caprins occupe le premier rang dans la commune.

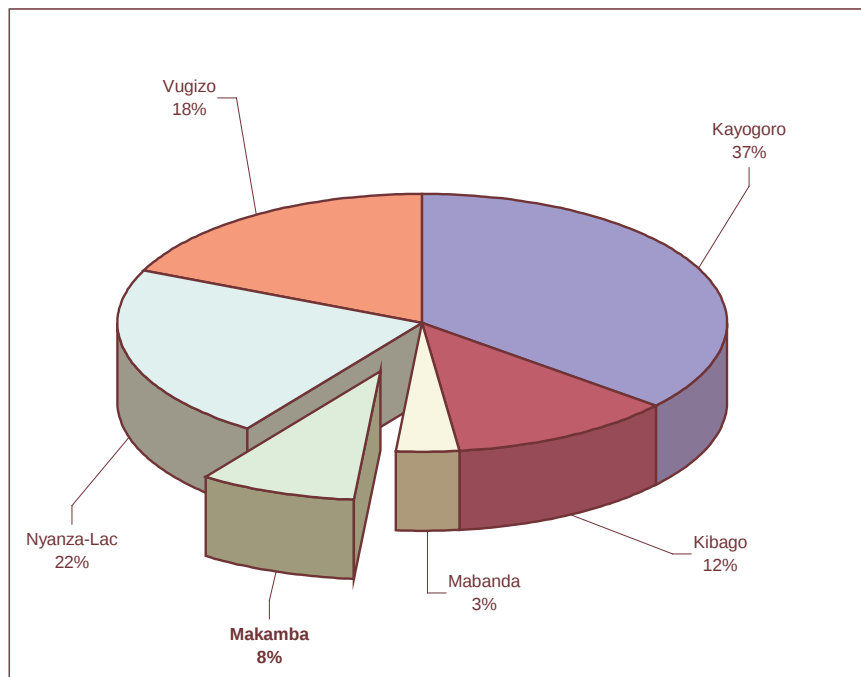
Part des caprins de la commune dans la province



4.3.4. Élevage des porcins

Dans la commune on estime le nombre des porcins à 185 têtes d'animaux locaux. Cet élevage reste faible et s'accroît lentement dans la commune, pourtant il est facile par sa rusticité, une alimentation à faible frais (utilisation des déchets domestiques) et les revenus monétaires qu'il procure.

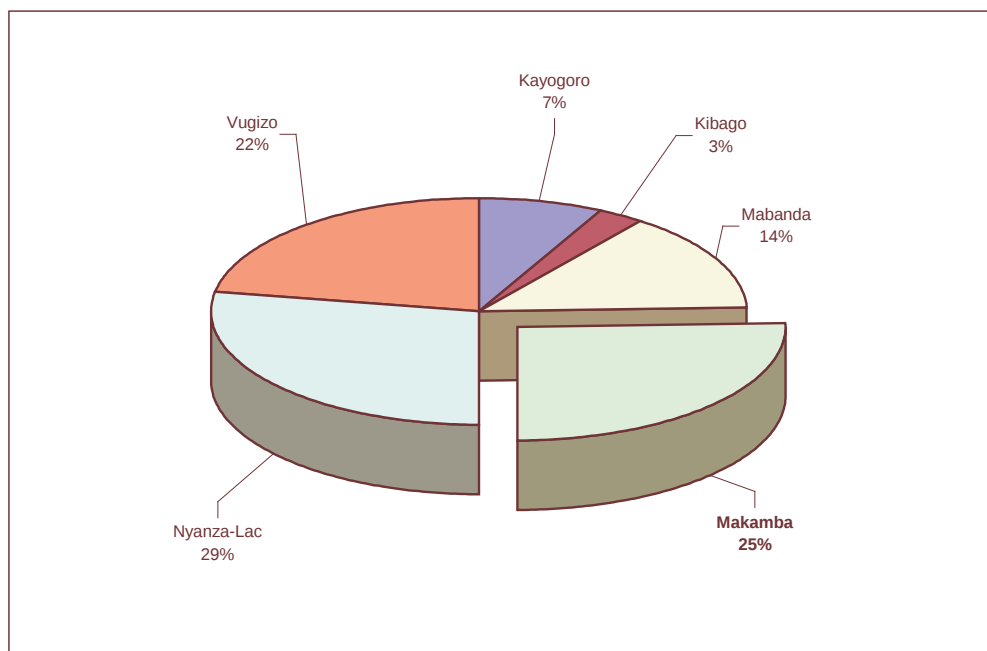
Part des porcins de la commune dans la province



4.3.5. Élevage de la volaille

Les volailles sont élevées à l'air libre autour des habitations où elles trouvent l'essentiel de leur nourriture. Toutefois, pendant la période des récoltes elles restent enfermées ou bien sont vendues. L'effectif des volailles n'est pas chiffré ; par manque de moyens de transport pour permettre aux techniciens de faire le suivi régulier de cet élevage.

Part des volailles de la commune dans la province



Le tableau 4.3. : Effectifs par race (locale ou améliorée) du cheptel de la commune.

Types d'élevage	Nbre d'animaux améliorés	Nbre d'animaux locaux	Total	Proportion en (%)	Classement	Effectifs totaux de la province (2005)
Bovins	124	2024	2148	15,9		13584
Ovins	0	1316	1316	17,9		7368
Caprins	0	8912	8912	20,1		44437
Porcins		185	185	8,3		2242
Volailles		7085	7085	25,4		27891

Source : DPAE/Makamba/Mars 2006

Le nombre d'animaux vendus sur pieds par espèce en 2005 se présente comme suit :

- Ovins : 1214
- Caprins : 1996 ;

Les informations sur le nombre de bovins et de porcins vendus n'existent.

4.4. SANTE ANIMALE

La santé animale constitue la préoccupation majeure pour le développement de l'élevage de la commune. Le manque des produits vétérinaires, d'équipements adéquats , du personnel qualifié ainsi que l'insuffisance de traitement tant préventif que curatif concourent à l'éclosion des foyers des maladies à travers les élevages de la commune.

4.4.1. Les principales maladies

Les principales maladies sont d'ordre général ou spécifique à chaque espèce. Il s'agit essentiellement des maladies bactériennes, virales et parasitaires.

4.4.1.1. Maladies bactériennes

Dans cette catégorie, la Brucellose et la Tuberculose sont les plus dangereuses pour les ruminants en général ; car elles provoquent des avortements au sein des troupeaux et sont transmissibles à l'homme par consommation de lait ou de la viande infectée et même par contact (cas de Brucellose). D'autres maladies bactériennes qui sont signalées dans la province sont : les Mammites, la Conjonctivite, la Stréptotricose, la Colibacillose, la Pasteurellose, les Métrites, la Salmonellose, etc.

Pour la volaille : la Pasteurellose, la Typhose aviaire.

4.4.1.2. Maladies virales

Chez les bovins, la Fièvre Aphteuse et la Dermatose Nodulaire sont les plus fréquents. La peste porcine peut être considérée comme la source de la stagnation de l'élevage porcin dans la commune comme dans tout le pays.

Les caprins et moutons développent de temps en temps d'Ecthyma contagieux.

La pathologie de la volaille se caractérise par la Pseudo-peste aviaire et Newcastle Disease. Les deux maladies qui causent de dégâts et pertes importants au sein des élevages.

4.4.1.3. Maladies parasitaires

Il s'agit essentiellement des verminoses, des parasites sanguins et des maladies des peaux. Les premières consistent en infestation des animaux par des vers ronds (Ascardioses, Strongyloses) et des vers plats (Teniasis, Distomatoses) qui affectent toutes les espèces domestiques de la commune. Les secondes, les parasitoses sanguines, sont des maladies transmises par les tiques dont la plus importante est la Théilériose (East Coast Fever) et celles transmises par des insectes piqueurs (mouche tsé tsé) : la Trypanosomiase ainsi que les parasitoses des peaux : les Gales. Ces maladies causent une grande morbidité et par conséquent des diminutions de production chez les adultes et le ralentissement dans la croissance chez les jeunes.

4.4.2. Modes thérapeutiques

4.4.2.1. Traitement préventif

La lutte contre les maladies à allure épizootique est menée sous forme de prophylaxie. Il s'agit du respect des règles d'hygiène et sanitaires (suppression des sources d'infestation, hygiène des lieux de stabulation, ...) et des vaccinations. Le dépistage externe et interne ainsi que les vaccinations, moins fréquents dans la commune, sont effectués à l'initiative des éleveurs.

4.4.2.2. Traitement curatif

Il s'agit des soins à base de médicaments administrés aux animaux reconnus malades après le diagnostic : les antibiotiques, les antiparasitaires internes, externes et sanguins, les antipyrétiques et les fortifiants.

4.4.3. Infrastructures sanitaires et équipements

Il existe un (1) abattoir à Makamba centre et 2 aires d'abattage à Murenge et à Nyange. D'autres infrastructures publiques d'appui à l'élevage existent dans la commune. Ce sont entre autres, le Centre de santé vétérinaire public de Makamba, qui est en mauvais état et ne fonctionne pas, les dipping tank de Makamba et Gitaba, ainsi que les couloirs d'aspersion de Kinoso et Coganyana. Toutes ces infrastructures nécessitent d'être réhabilitées pour reprendre l'appui au secteur.

On trouve également une pharmacie vétérinaire privée à Makamba centre, qui vend régulièrement des produits vétérinaires et une pharmacie vétérinaire à Murenge.

4.4.4 Approvisionnement en produits vétérinaires et autres intrants connexes

Tous les produits vétérinaires sont uniquement commercialisés par les privés. Ils se paient au comptant, l'Etat n'accordant plus de subventions. Toutefois, il intervient en cas d'apparition des épizooties en effectuant des vaccinations massales.

Tous les produits vétérinaires sont importés de l'étranger et commercialisés au gros ou détail par les pharmacies privées de Bujumbura.

Les produits les plus sollicités sont : les Vermifuges, les Acaricides, les Antibiotiques, les Antithéleriens, les Vitamines, les Antiseptiques et les Sulfamides.

4.5. FINANCEMENT

Tous les frais relatifs aux soins du bétail sont à la charge des éleveurs.

Il n'existe aucune structure de financement qui accorde des crédits au sous-secteur élevage.

Il arrive des fois que la FAO, certaines ONG et Associations communales d'élevage interviennent par la mise à disposition des fonds de roulement en médicaments pour les soins des animaux.

4.6. SITUATION DU PERSONNEL SOIGNANT

La responsabilité de l'encadrement de l'élevage au niveau de la Commune revient à un Technicien Vétérinaire (A2) qui supervise les Techniciens Vulgarisateurs (A3) au niveau de chaque zone.

Jusqu'en 1993, les Aide-Infirmiers Vétérinaires (AIV) aidaient les agri-éleveurs dans les soins vétérinaires et les contrôles sanitaires au niveau des collines.

Depuis lors, ce maillon dans la chaîne d'encadrement a été supprimé et la vulgarisation en paie les frais.

4.7. PRINCIPAUX PRODUITS ET SOUS-PRODUITS D'ELEVAGE

Les principaux produits d'élevage sont la viande et les produits transformés (charcuterie), le lait et ses dérivés (beurre, fromage, yaourt), peaux et cuirs, miel et hydromel, ...

La viande, provenant de l'abattage de toutes les espèces, est le produit le plus important de la commune. Le nombre d'animaux abattus pour la production de viande au cours de la même année par espèce est de 837 têtes de bovins, 909 têtes d'ovins, 2266 têtes de caprins, 81 têtes de porcins.

La consommation de viande de caprins est plus importante que celle des autres espèces dans la commune. On n'y fabrique pas de charcuterie.

Concernant le lait, la traite demeure encore artisanale. Dans tous les élevages de la commune, une partie de lait est destinée à la consommation de la famille de l'éleveur, le restant étant vendu ou transformé. Les produits dérivés tels que le beurre et le fromage ne sont pas fabriqués dans la commune. La technologie de séchage et de conservation des peaux en vue de l'obtention des cuirs destinés à l'exportation n'est pas développée dans cette commune.

CHAPITRE V : PECHE ET PISCICULTURE

5.1. PECHE

La pêche n'est pas pratiquée dans la commune Makamba.

5.2. PISCICULTURE

5.2. 1. Situation actuelle

Dans la commune Makamba, la pisciculture est pratiquée sur les collines de Mihongo, Ruremba, Gihero, Gisenyi.

Le nombre d'étangs piscicoles de la commune est 25 dont 17 étangs non fonctionnels et 8 étangs fonctionnels répartis de la manière suivante :

- 4 étangs sur la colline Mihongo
- 1 étang sur la colline Ruremba
- 2 étangs sur la colline Gihero
- 1 étang sur la colline Gisenyi

Les 17 autres étangs piscicoles ne fonctionnent pas par manque d'alevins ou abandonnés pour cause d'insécurité.

Le poisson élevé dans les 8 étangs fonctionnels est le Tilapia. Le lieu d'approvisionnement est dans le projet DAPA. Le mode de transport étant le véhicule. Actuellement, les difficultés pour les avoir sont liées à la distance et au mode de transport. La création des étangs piscicoles modèles qui seraient en même temps pour la production des alvins serait une solution meilleure. La production piscicole est entièrement destinée à l'autoconsommation. Elle est estimée en 2005 à 96kg.

CHAPITRE VI : FORETS

Il existe des forêts naturelles et des boisements artificiels dans la commune Makamba.

6.1. BOISEMENTS NATURELS

La superficie totale des boisements naturels dans la commune est de 730ha. Ces boisements sont localisés à Kinoso en zone Kabuye avec une superficie de 480ha et à Nyankara en zone Nyange avec une superficie de 250ha.

L'INECN essaie de gérer la forêt naturelle de Kinoso. Le déboisement s'accélère ; car avant l'an 2000 ce boisement s'étendait sur 500ha. Le déboisement est fait par les populations riveraines pour la recherche du charbon et du bois de chauffe.

La forêt naturelle de Nyankara subit un fort déboisement et si rien n'est fait cette forêt va disparaître.

6.2. BOISEMENTS ARTIFICIELS

La situation des boisements artificiels dans la commune est présentée dans le tableau n°6.1. Les boisements artificiels dans la commune appartiennent à l'Etat, aux privés, à la commune et aux communautés.

(Individus). Les variétés plantées sont essentiellement l'Eucalyptus (Umukaratusi), le Callitris et le Pinus. La superficie totale boisée est de 368,5 ha dont 225 ha soit 61% appartenant à l'Etat, 135 ha soit 37% aux privés et 8,5 ha communautaires, soit 2%.

La zone Gitaba est la plus boisée de la commune avec 220,2 ha, soit 60 % des boisements de la commune.

Tableau 6.1. : Boisements artificiels dans la commune

Zones	Boisements artificiels en Ha				Total
	Commune	Etat	Privés	Communautaire	
Gisenyi	8	-	21	0,5	29,5
Gitaba	13,5	166	39	1,7	220,2
Kabuye	7,5	-	27	0,3	34,80
Makamba	3	17	15	6	41
Nyange	10	-	33	0	43
Total commune	10	183	135	8,5	368,5

Source : Service Provincial des forêts Makamba/Mars 2006

6.3. L'AGROFORESTERIE

6.3.1. Objectif de l'agroforesterie

L'agroforesterie a pour objectif l'intégration des arbres aux cultures. Une grande partie de la superficie des boisements privés a été présentée sous forme des arbres plantés en agroforesterie. Avec le morcellement des terres, il est très rare de trouver des espaces pour l'installation des boisements purs, d'où on fait recours à l'intégration de l'arbre aux cultures.

L'agroforesterie a été initiée à partir des années 1985 par le projet reboisement Banque Mondiale « volet pépinières rurales et agroforesterie » et dès lors plusieurs projets se sont succédés dont le projet Agroforestier de l'INECN de 1996.

Il n'y a pas de recherche agro forestière sauf des essais d'installation de parcelles agro forestières menées par l'ancien volet pépinières rurales et agroforesterie du projet reboisement Banque Mondiale FAC, parcelle qui n'existent d'ailleurs presque pas

6.3.2. Types d'agroforesterie

6.3.2.1. Systèmes agro sylvicoles

- Méthode Taungya et techniques apparentées aux cultures dans des plantations forestières
- Arbres dans l'espace assigné aux cultures : arbres fruitiers, arbres à bois, arbres d'ombrage, légumineuses forestières et arbres de valeur ainsi associées à l'agriculture
- Arbres juxtaposés à l'espace cultural ex : haies, brise –vent.

Les petits boisements villageois et autres plantations de ce type, même s'ils peuvent apparaître comme des arbres juxtaposés à l'espace cultural, ne sont pas classés dans les systèmes agro sylvicoles car ils ne participent pas au principe même d'association arbres cultures avec ce que cela suppose comme effets relationnels directs entre arbres et cultures. Il ne faut pas confondre foresterie rurale et agroforesterie

6.3.2.2. Systèmes sylvopastoraux

- Pâturage dans les plantations forestières
- Pâturage dans les formations végétales naturelles (forêt claire, savanes arborées...)
- Arbres de valeur (à bois, fruits, fourrage, essences, fixatrices d'Azote) dans les pâturages.

6.3.2.3. Systèmes agro sylvopastoraux

- Cultures et élevage dans des plantations forestières.
- Pâturage dans les formations végétales naturelles (forêt claire, savanes arborées.....)
- Arbres juxtaposés à l'espace agro-pastoral

6.3.2.4. Spécifiques

- apiculture,
- utilisation d'arbres à usages multiples

En commune Makamba, les systèmes utilisés sont les suivants :

- Cultures sous jeunes plantations : haricot sous *Cedrella serrulata*.
- Ombrage sur cultures commerciales : *Grevillea robusta*, *Albizia* sur théiers ou caféiers
- Etablissement de brise –vent : *Hakea saligna*, *Eucalyptus*, *Cassia seamea*
- Réseau de haies de délimitation de parcours (paddockage) : *Acacia mearnsii*, *Eucalyptus cinerea*.

- Lutte anti –érosive : terrasses, banquettes plantées d’arbres.
- Haies vives en limite de parcelles, le long des sentiers Euphorbia tirucalli Leucaena sp, Dracaena sp,
- Haies vives pour ces cultures en couloir : Leucaena sp, callandra callothyrsus,
- Haies fourragères composées d’herbes et arbustes ligneux : Tripsacum sp, Setaria Sp, avec leucaena sp, calliandra sp, ...

6.3.3. Intrants

6.3.3.1. Production des plants forestiers et agro forestiers

Les Associations et Groupements des pépiniéristes encadrés par le service forestier produisent des jeunes plants qu’ils donnent ou vendent aux privés (Individus), aux Communautés (Ecoles, camps militaires, les Eglises, ...), et autres planteurs de la commune. Ils sont appuyés par des Projets et ONGs (PRASAB) Tear Fund, ...) dans la fourniture des semences et sachets pour la production de ces jeunes plants.

6.3.3.2. Productions forestières

Les produits de forêt dans la commune, sont le bois d’œuvre (planches), le charbon, et le bois de chauffe. Les données chiffrées sur les quantités de ces produits n’existent pas.

6.3.3.3. Essences

Les essences exploitées sont : l’eucalyptus, Callitris et Pinus

6.3.3.4. Autres intrants

Pour les activités de reboisement, les matériels et équipement sont indispensables pour la mise en forme et l’entretien des pépinières ; sachets plastiques, arrosoirs, sécateurs, bêches, pelles, houes, tamis, cordes, brouettes, râtaux et les produits phytosanitaires et fertilisants.

6.4. EXPLOITATION FORESTIERE.

6.4.1. Energie (bois de feu et charbon de bois)

6.4.1.1. Bois de feu

Il n’y a pas de statistique sur la production du bois de chauffe pour les 5 dernières années.

6.4.1.2. Charbon de bois

Il n’y a pas de statistiques sur la production du charbon de bois pour les 5 dernières années.

6.4.2. Transformation des produits forestiers.

6.4.2.1. Production artisanale du bois scié

Il existe très peu d'unités de transformation de bois, seules quelques menuiseries et scieurs de long existent.

Les scieurs de long sont présents là où on peut trouver quelques pieds d'arbres sciabiles (surtout chez les privés)

6.4.2.2. Transformation du bois scié

La transformation du bois ne se limite qu'au niveau des menuiseries et scieurs de long et la matière première se raréfie du jour au jour.

La commercialisation du bois est pratiquée par les privés pour le charbon de bois livrés aux centres urbains, les perches, planches et madriers fournis aux ONG oeuvrant en commune Makamba.

6.5. AIRE PROTEGEE

En commune Makamba, il existe deux paysages protégés par l'INECN . Il s'agit des paysages de Kinoso et Nyankara

CHAPITRE VII : INDUSTRIE ET ARTISANAT

7.1. INDUSTRIE

Il n'existe pas d'industrie dans la commune Makamba

7.2. ARTISANAT

7.2.1. Situation du secteur artisanal par type d'artisanat

Dans la commune, on trouve les 3 types d'artisanat à savoir : artisanat de production, artisanat de service et artisanat d'art.

7.2.1.1. Artisanat de production

On dénombre 525 unités d'artisanat de production dans la commune. Ce type d'artisanat est pratiqué en grande partie par des individus ; il existe peu de groupements. Les activités artisanales les plus pratiquées dans la commune sont la vannerie et tisserie, la menuiserie, la tuilerie et la briqueterie.

On rencontre aussi des boulangers artisans dans la commune.

Les unités artisanales de production sont installées pour satisfaire des besoins locaux car, aucune d'entre elles n'exporte sa production en dehors des limites provinciales.

Tableau 7.1: Situation de l'artisanat de production

Types d'ateliers	Nombre d'unités	Nombre d'individus pratiquant l'artisanat
Menuiserie	114	84
Briqueterie	140	11
Tuilerie	23	5
Carrelage	2	2
Poterie	163	146
Vannerie et Tissage	73	88
Forge	10	10
Total Commune	525	346

Source : Coordination de l'Enseignement des métiers en province Makamba

7.1.1.2. Artisanat de service

Ce type d'artisanat est pratiqué dans toutes les collines de la commune.

Il est généralement propriété privée des artisans. Les métiers sont la couture, la mécanique et la cordonnerie. (cfr. Tableau 7.2)

Tableau 7. 2: Situation de l'artisanat de service

Types d'ateliers	Nombre d'unités	Nombre d'individus pratiquant l'artisanat
Couture	45	27
Mécanique	23	17
Cordonnerie	15	10
Total commune	83	54

Source : Coordination de l'Enseignement des métiers de la province de Makamba/Mars 2006.

7.2.1.3. Artisanat d'art.

D'après le service de la coordination des métiers de la province Makamba, cette catégorie d'artisanat n'est pas développée dans la commune. Seule la peinture est pratiquée dans la commune par des personnes privées. On compte 19 peintres dans la commune.

CHAPITRE VIII : GEOLOGIE, MINES, MINERAIS ET CARRIERES

Les caractéristiques géologiques de la commune Makamba sont identiques à celle de la province, qui comprend les formations du quaternaire, le Malagarasien , le Burundien, le complexe Archéen de Gikuka et des intrusions basiques.

Les formations du quaternaire sont constituées de dépôts lacustres, fluviaux de sédiments et des éluvions. Le Malagarasien est formé par la formation de Kibago, la formation de Bugongo, la formation de Kabuye, la formation de Musasa et la formation de Mutsindozi.

La formation de Kabuye est constituée à la base de conglomérats à éléments de roches des formations de Bugongo, de Mutsindozi et du Burundien dans un climat argileux rouge.

La formation de Bugongo est formée de calcaires silicifiés.

La formation de Kabuye comprend les laves amygdaloïdes. La formation de Musasa est formée par des calcaires dolomitiques. La formation de Mutsindozi est constituée des schistes calcaires, des basaltes, des schistes, des grès et des quartzites.

Le Burundien comprend la formation de la Kayongozi et la formation d'Inanzerwe.

La formation de Kayongozi est essentiellement pélitique (schisteuse) alors que la formation d'Inanzegwe est arénacée.

Des formations non classées ni dans le Burundien ni dans l'Archéen à cause de leur plus haut degré de métamorphisme existent dans la province de Makamba.

Il s'agit du complexe de la Kazigwe comprenant les gneiss, des gneiss quartzitiques, des amphibolites et des métaquartzites et le complexe de Vyanda comprenant une alternance de métaquartzites et des phyllites.

Le complexe Archéen de Gikuka a une lithologie à dominance gneissique.

Les intrusions basiques se retrouvent dans le Burundien au contact du Malagarasien.

La prospection géochimique réalisée de 1977-1984 par la DGGM et le PNUD dans la province, a révélé l'existence de certains minerais dans le sous sol de la commune Makamba.

Il s'agit des éléments chimiques prédominants suivants : Cu, Pb, Sn, Ni, Co, Cr, Li en colline Nyange-Songa.

CHAPITRE IX : ENERGIE

9.1.ENERGIE HYDROELECTRIQUE

Selon la REGIDESO, la commune Makamba est alimentée en électricité par la centrale hydroélectrique de Nyemanga. Il y a 3 lignes électriques de distribution. Le linéaire des lignes Moyennes Tensions (MT) 30KV et celui des Basses Tensions sont de 16km avec 4 transformateurs, 2 centres, 721 branchements et une consommation moyenne par client de 10 kwh/jour.

9.2 DESSERT EN ENERGIE PAR LES GROUPES ELECTROGENES.

En plus de ces lignes de moyenne (MT) et basse tension (BT), on dénombre des groupes électrogènes qui alimentent les ménages et les établissements en courant électrique.

Dans la commune, il existe 25 ménages qui ont des Groupes électrogènes fonctionnels et 7 qui sont en pannes. Les établissements ayant des Groupes électrogènes qui sont en fonction sont au nombre de 6 tandis qu'un établissement a un groupe électrogène qui est hors services.

9.3. BOIS DE CHAUFFE ET CHARBON DE BOIS (COMBUSTIBLES LIGNEUX).

Faute d'énergie hydroélectrique en quantité suffisante dans la commune, le bois de chauffe constitue la seule source d'énergie disponible pour la population. Même le chef-lieu de la commune est touché non seulement par l'absence des sources d'énergie, mais aussi par le coût élevé de cette dernière par rapport au revenu de ses populations.

Et aussi longtemps que le pouvoir d'achat des populations sera faible, le bois de chauffe demeurera encore longtemps leur principale source d'énergie avec comme conséquences la menace de disparition des boisements, l'érosion et les perturbations climatiques, ...

9.4. PRODUITS PETROLIERS (HYDROCARBURES).

Au chef-lieu de la commune, on recense également deux stations de vente des produits pétroliers.

Ces stations connaissent fréquemment des ruptures d'approvisionnement en produits pétroliers et cette situation encourage le marché noir qui applique des prix exorbitants.

CHAPITRE X : COMMERCE ET SERVICES

10.1. COMMERCE

Dans la commune Makamba, le commerce intérieur a été fortement perturbé pendant la crise. Les circuits de distribution intérieurs, les centres de négoce, les magasins et autres boutiques ont été détruits ou pillés. Les produits importés ont connu des flambées suite à la spéculation, la dévaluation de la monnaie et à la contrebande.

Il existe à Makamba centre un marché moderne construit en matériaux durables par le Projet PTPCE sous financement de la Banque Mondiale. Ce marché est également provincial. Aux chefs-lieux des zones, on trouve également des petits marchés ruraux communément appelés centres de négoce non construits. Ces marchés sont couverts de chaume et des produits agricoles y sont commercialisés.

Outre ces marchés, il existe des boutiques et des kiosques où sont commercialisés divers produits de première nécessité.

Le carburant est commercialisé par deux (2) stations de service à Makamba.

10.1.1. Intervenants dans la commercialisation.

Les différents intervenants sont :

- les producteurs : les agriculteurs, les éleveurs, les charbonniers, les artisans... ;
- les populations qui achètent localement auprès d'autres producteurs pour la consommation directe ;
- les petits commerçants ambulants qui s'approvisionnent directement auprès des producteurs dans les collines ou sur les petits marchés locaux pour la revente aux grands commerçants des centres urbains particulièrement du chef-lieu de la province ;
- les grands opérateurs économiques (personnes physiques ou morales) qui disposent d'importants moyens logistiques et financiers, ramassent de grandes quantités produites soit directement auprès des producteurs soit au niveau des marchés ruraux ou encore auprès des intermédiaires ;
- les consommateurs des centres urbains.

Tableau 10.1. : Effectif des opérateurs dans le commerce formel

Commune	Nombre de grossistes			Nombre de détaillants, boutiques, cabarets et autres		
	H	F	T	H	F	T
Makamba	10	-	1	745	34	779
Total	18	0	18	3759	366	4125

Source : comptabilité de la commune Makamba

Tableau 10.2. : Infrastructures commerciales de la commune Makamba

Commune	Marchés		Magasins et boutiques			Dépôt		Total commune
	Aménagés	Non aménagé	Denrée alimentaire	Boissons	Autres produits	Boissons	Autres produits	
Makamba	1	4	-	137	423	6	6	577
Total province	4	23	0	724	1413	13	12	2179

Source : Services de comptabilité de la commune

10.1.2. Produits commercialisés.

10.1.2.1. Produits agricoles

10.1.2.1.1. Produits vivriers, légumes et fruits.

La grande partie de la production vivrière est commercialisée de façon informelle. Cette commercialisation se passe d'abord au niveau des collines où les commerçants (ou même d'autres paysans voisins) achètent auprès des producteurs ; ensuite au niveau des marchés hebdomadaires locaux.

A côté de ces marchés plus ou moins organisés, une quantité non négligeable est aussi vendue devant les cases des paysans et le long des routes.

Les produits, ainsi achetés, sont vendus soit directement aux consommateurs soit aux intermédiaires qui les écoulent sur les marchés de Makamba, Bururi, Rumonge et Bujumbura.

10.1.2.1.2. Produits agro-industriels.

Les produits agro-industriels faisant l'objet du commerce dans la commune Makamba sont : le café et le palmier à huile. Ce dernier est vendu en provenance de la commune Nyanza-Lac

9.1.2.2. Produits d'élevage.

La commercialisation suit pratiquement les mêmes circuits que ceux des produits vivriers à la seule différence que le bétail est vendu sur pied, notamment pour l'approvisionnement des centres urbains.

Les prix sont libéralisés et seule la taxe communale est imposée aux vendeurs.

Les transactions s'effectuent par marchandage. Les facteurs qui déterminent les prix, sont dans la plupart des cas l'aspect physique de l'animal, son poids et son âge.

Le contrôle sanitaire tant pour les animaux vifs que pour la viande est assuré par des techniciens vétérinaires dans les centres ou chefs-lieux des communes où ces techniciens sont disponibles. Dans la plupart des cas, particulièrement loin du centre, les animaux comme la viande sont vendus sans contrôle sanitaire préalable.

Il n'existe pratiquement pas de commercialisation des sous-produits de l'élevage (lait, fromage, beurre, peau....).

La productivité laitière des vaches de race locale est très faible et les possibilités de vente de lait obtenu sont quasi nulles. Ce lait est en majeure partie destinée à l'autoconsommation des éleveurs et bouviers.

10.1.2.3. Produits forestiers.

Les produits forestiers concernent les bois de chauffe, le charbon de bois et le bois scié artisanal.

Concernant le bois scié artisanal, sa consommation est exclusivement locale.

Les marchés de bois de chauffe et du charbon de bois sont informels au point que la quantité commercialisée est difficile à estimer.

10.1.2.4. Produits de l'artisanat.

Concernant l'artisanat de production, qui produit du mobilier, les briques, les tuiles, des pots, de produits de la vannerie et tissage..., les unités sont installées pour satisfaire des besoins locaux car aucune d'entre elles n'exporte sa production en dehors des limites provinciales.

Les produits de l'artisanat d'art (sculpture, peinture...) connaissent beaucoup de difficultés pour leur écoulement. C'est beaucoup plus les étrangers travaillant pour les ONGs internationales qui les achètent au chef-lieu de la province ou sur les axes routiers.

10.1.2.5. Produits de l'apiculture

La commercialisation du miel, de l'hydromel, de la cire est informelle. Le miel et l'hydromel sont consommés localement, et la cire (petite quantité) est exportée vers Bujumbura et la Tanzanie.

10.1.3. Unités de mesure et prix.

10.1.3.1. Unités de mesure.

Les unités de mesure utilisées dépendent aussi bien du type et de l'importance du marché que du volume des produits à commercialiser.

Ainsi, au chef lieu de la province (dans une moindre mesure aux chefs-lieux des communes), les transactions se font par des mesures conventionnelles qui sont, pour les:

- Grains, la viande... : le Kilogramme (Bascule);
- Huiles, le pétrole (pour lampes domestiques) : le Litre ;
- Bois de chauffe : Stère ;
- Charbon : Sac

Dans les petits marchés locaux, on recourt aux mesures consensuelles pour :

Graines : Casseroles (Gemeri ou Bakuri) ;

Tomates, Haricot : Panier (ikigega), Casseroles ;

Tubercules (manioc patate douce) : Tas (Nyumbati), Sac (Umufuko)

Farine de manioc ou de maïs : Verre (Kirauri), le panier, Casseroles,

Huile de palme et pétrole : bouteilles (Icupa) et bidon (de 5 à 20 litres), vieille bouteille de bière, Anciennes boîtes de tomate ou de Blue band (Ikopo)
Banane : Régime, Main
Légumes : Botte (Isombe, umurara) et lenga lenga (Imbwija),
Bois : Fagot (Inkwi)
Charbon et Fruits: Tas (Ifungo), Panier,

10.1.3.2. Prix.

Les prix sont libéralisés. Ils ne sont ni fixés ni contrôlés. Les rencontres entre acheteurs et producteurs se font de façon informelle. Chaque opérateur économique est libre d'acheter les produits à n'importe quel centre de négoce. Il en est de même du producteur qui est libre de vendre à n'importe quel acheteur qui se présente. Les prix sont généralement discutés librement entre les deux parties en présence et le niveau de transition se règle par la loi de l'offre et de la demande.

10.1.4. Infrastructures de transformation.

10.1.4.1. Produits agricoles.

Pour les produits agricoles, la province ne possède pas d'infrastructures de transformation au vrai sens du mot. La quasi-totalité de la population utilise encore des outils traditionnels pour la transformation de leurs produits : mortiers et pilons pour la mouture de tubercules en farine, les presses artisanales à huile...

Cependant, on rencontre de plus en plus dans les communes des moulins modernes, mais à très faible capacité de production, pour la mouture des tubercules en farine.

10.1.4.2. Produits et sous-produits d'élevage.

Il n'existe pas non plus des infrastructures pour transformer les produits et sous-produits de l'élevage.

La viande, provenant de l'abattage de toutes les espèces, est le produit le plus important de la province. On n'y fabrique pas de la charcuterie.

Concernant le lait, la traite demeure encore artisanale. Dans tous les élevages de la commune, le lait est destiné à la consommation de la famille de l'éleveur.

Les produits dérivés tels que le beurre et le fromage ne sont pas fabriqués dans la commune.

La technologie de séchage et de conservation des peaux en vue de l'obtention des cuirs destinés à l'exportation n'est pas développée dans cette commune.

10.1.4.3. Produits de l'apiculture.

Le miel est également transformé de manière artisanale en hydromel et parfois en cire.

10.1.5. Infrastructures de conservation et de stockage.

Cette section concerne particulièrement plus les produits agricoles que ceux d'élevage et autres. En effet, tous les produits faisant objet de commercialisation dans la commune, n'ont pas d'infrastructures adéquates de conservation ni de stockage.

Avant leur commercialisation, les produits agricoles subissent généralement un traitement post-récolte. Cette phase comprend le conditionnement, la conservation et le stockage pour permettre au producteur d'assurer la disponibilité alimentaire et d'organiser la commercialisation à n'importe quel moment.

10. 2. INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET DE COMMUNICATION

10.2. 1. Transport

Le réseau routier de la commune est composé de 2 routes nationales de 155km et 10 pistes rurales. La situation des routes est présentée dans le tableau ci-dessous.

On distingue deux types de transport :

- Transport routier par des bus, camions, voitures, motos et bicyclettes.
- Transport par portage.

Tableau .10.1 : Synthèse du réseau classé et Piste rurale de la commune.

Nom de la route	Départ	Arrivée	Nature des matériaux		Etat	Typologie	Distance (Km)
			Butumé	latéritique			
Makamba-Kayogoro	Mabanda	Kayogoro	Oui	-	Bon	RN11	25
Makamba-Bururi	Makamba	Munini	-	Oui	Mauvais	RN17	30
Makamba-Muresi	Makamba	Muresi	-	Oui	Mauvais	RC	6
Makamba-Nkojima	Makamba	Nkojima	-	Oui	Mauvais	RC	15
Gatwenzi-Nyabigina Mutsindozi	Gatwenzi	Mutsindozi	-	Oui	Mauvais	RC	16
Rugarama-Nyankara-Gikurazo	Rugarama	Gikurazo	-	Oui	Mauvais	RC	8
Gatwenzi-Canda	Gatwenzi	Canda	-	Oui	Mauvais	RC	10
Nyankoni-Kinoso-Kibimba	Nyankoni	Kibimba	-	Oui	Mauvais	RC	16
Canda- Nyange	Canda	Nyange	-	Oui	Mauvais	RC	8
Mutsindozi-Jenda	Mutsindozi	Jenda	-	Oui	Mauvais	RC	6
Butega-Gasamari	Butega	Gasamari	-	Oui	Mauvais	RC	8
Rabiro-Karonge	Rabiro	Karonge	-	Oui	Mauvais	RC	7
Total commune							155

Source : DPAE/Makamba /Mars 2006

Le réseau routier de la commune



10.2. 2. Poste et Télécommunication

Dans la commune Makamba il y a un bureau de poste gérant 216 boîtes postales avec 20 abonnés. Le réseau téléphonique utilisé est le téléphone fixe de l'ONATEL avec 40 abonnés ainsi que la téléphonie mobile de TELECEL et de l'ONAMOB.

10.3. TOURISME ET HOTELLERIE

10. 3. 1. Tourisme

Il n'existe pas de sites touristiques dans la commune à part les groupes de danseurs AGASIMBO qu'on considère comme attractions culturelles parmi les types de produits touristiques.

10. 3. 2. Hôtellerie

La commune Makamba compte 7 établissements hôteliers d'une capacité d'accueil de 93 chambres. Au cours de l'année 2005, ces hôtels ont hébergé 5542 visiteurs dont 5341 nationaux et 201 étrangers. Il est signaler que un de ces établissements hôteliers est tenu par une confession religieuse.

Tableau .10.2 : Hôtels et établissements assimilés

Nom de l'Hôtel ou établissements	Capacité (Nbre de chambres)	Nombre de visiteurs par an				Chiffre d'affaire annuel
		Nationaux		Etrangers		
		H	F	H	F	
1. Hôtel Inanzerwe	20	253	33	20	1	-
2. Hôtel « LE FLAMBOYANT »	23	543	126	22	10	2 453 500
3. Guest House (Kobe)	15	941	101	9	2	-
4. Hôtel « TERIMBERE »	11	983	189	65	28	-
5. Hôtel « SOWE TO »	10	578	98	19	8	-
6. Hôtel de la paix	10	830	95	6	1	-
7. Guest House « RAKARAMON	4	498	73	8	2	-
Total commune	93	4626	715	149	52	

Source : Etablissements Hôteliers,

10.4. INSTITUTIONS FINANCIERES

10. 4. 1. Institutions financières bancaires

La commune Makamba compte deux (2) banques commerciales, à savoir :

La Banque Commerciale du Burundi (**BANCOBU**) au chef – lieu de la commune
L'Inter Bank Burundi (**IBB**) au chef – lieu de la commune

La Banque de Gestion et de Financement (**BGF**) pourrait s'implanter dans la commune dans les prochains jours.

10. 4. 2. Institutions financières non bancaires

Les institutions non bancaires qu'on rencontre dans la commune sont des institutions de micro-finances :

- Coopérative d'Epargne et de Crédits (**COOPEC**) avec Une Antenne Régionale au chef lieu de la commune.

- **AMANI Micro finance** nouvellement implantée dans la commune avec des Agences dans les autres communes de la province.

10. 4. 3. Sociétés d'Assurance

En commune Makamba, il n'y a qu'une petite agence de la compagnie d'assurance **BICOR** bien qu'implantée depuis 2003 qui cherche encore à se confirmer réellement.

Son bureau n'a comme employé qu'une seule personne qui travaille de façon temporaire.

CHAPITRE XI : ACTION SOCIALE

11.1. SITUATION ACTUELLE

11.1.1. Enfants en difficultés

Les mesures et actions de protection des différentes catégories d'enfants en difficultés ne sont pas perceptibles dans la commune.

Cependant, on dénombre 1990 enfants orphelins de père et de mère dans la commune dont 69 enfants orphelins de guerre, 15 enfants orphelins du SIDA et 1990 enfants orphelins naturels.

Tableau 11.1 : Situation des enfants en difficultés et des orphelins dans la commune

commune	Nbre d'enfants Sinistrés de guerres	Nbre d'enfants de la rue	Nbre d'enfants dans la rue	Nbre d'enfants orphelins de père et de mère				Nbre d'enfants Chefs de ménage	Nbre d'enfants indigents
				de guerre	du sida	Naturelle	Total		
Makamba	0	0	3	68	15	1990	2073	-	-

Source : Rapport provisoire de l'IDR

11.1.2. Victimes de violences

Dans la commune, on a recensé 11 cas de violence sexuelle sur des femmes et des fillettes.

11.1. 3. Veufs et mères célibataires.

Les veuves et mères célibataires recensées connaissent des difficultés de survie.

LES informations chiffrées sur les veufs de la commune n'existent pas.

11.1.4. Personnes handicapées.

Il n'existe pas de structures dans la commune s'occupant de la réhabilitation sociale.

En effet, celle-ci est un ensemble d'actions faites en faveur des personnes handicapées pour les libérer de leur dépendance sur le plan physique et sur le plan social. Mais la réhabilitation sociale présuppose d'abord la réhabilitation physique, médicale, psycho - sociale et l'enseignement spécialisé. Le tableau n°11.2 indique les catégories des personnes handicapées dans la commune. La commune compte 88 handicapés physiques dont 37 femmes.

Tableau 11.2: Situation des handicapés dans la commune

Causes Handicapés	Viols			Guerre			Violences familiales			De naissance			Accidents			Autres			Total	
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F
Total commune	0	0	0	1	0	1	0	0	0	12	1	13	2	1	3	36	35	71	51	37

Source : Centre des personnes handicapées de Makamba

11.1.5. Assistance aux personnes âgées en difficulté.

Le problème d'abandon des personnes âgées indigentes prend une allure inquiétante qui mérite une attention particulière. Dans la commune, comme au niveau de la province, il n'y a pas une politique visant cette catégorie des personnes pour la prise en charge familiale ou communautaire par la sensibilisation.

11.2. REINSERTION ET REINSTALLATION DES SINISTRES.

11.2.1. Evolution des rapatriés de la commune

Selon le HCR, 2241 rapatriés ont regagné la commune de 2002 en septembre 2006. Cette commune a enregistré environ 3,86% des rapatriés de la province.

Commune	2002	2003	2004	2005	2006	Total commune
Kayogoro	189	1419	232	296	105	2241
Province	4418	19611	11975	16550	5578	58132

Source : HCR – 11/09/06

11.3. HABITAT

L'habitat est extrêmement dispersé. Il s'atomise en une multitude de groupes de quelques maisons, entourées par une clôture : c'est le « rugo ». Ces constructions sont noyées dans les bananiers pour la plupart des cas.

Le rugo désigne une concession de plusieurs cases ou bien une case isolée. Ces constructions sont entourées par une enceinte en bois, en bambou, en herbes tressées ou bien en végétal et couverte de chaume. Le paysan apporte le maximum de soins à sa construction, toit en tôle et murs en briques dans le meilleur des cas. Le grenier « ikigega » flanque toujours la maison

11.6. 1. HABITAT RURAL

L'habitat rural représente un pourcentage très important parce qu'elle est surtout attaché plus au domaine de la terre. Les maisons dans le milieu rural sont construites en briques adobes, en général et la couverture avec la chaume ou tuile en général.

11.7. 2. HABITAT URBAIN

A la différence de l'habitat rural, l'habitat urbain de Makamba se distingue par l'hiérarchisation des équipements et infrastructures socio - collectifs, ainsi qu'un marché autour desquels s'étend une agglomération plus importante.

CHAPITRE XII : SANTE

12.1. ETAT ACTUEL DU SECTEUR

La commune Makamba compte 8 centres de santé, un établissement paramédical, un hôpital de 1^{ère} référence et une maternité. La situation sanitaire générale est caractérisée par la persistance des pathologies suivantes: polio, maladies diarrhéiques, maladies parasitaires, infections sexuellement transmissibles, VIH/SIDA, infections respiratoires aiguës, malnutrition

Le secteur de la santé est aussi marqué par l'insuffisance du personnel soignant, des équipements et des bâtiments et le manque des médicaments.

12.2. DONNEES EPIDEMIOLOGIQUES

L'impact du climat sur la santé humaine est très important, surtout en saison des pluies, périodes de durs travaux champêtres où l'on assiste à l'éclosion de nombreuses maladies parasitaires. Ils n'en reste pas moins évident que les maladies les plus fréquentes sont aussi dues aux mauvaises conditions d'hygiène, d'approvisionnement en eau et par manque d'éducation sanitaire.

Le paludisme sévit à l'état hyper endémique et constitue la principale cause de morbidité et mortalité dans la commune. En effet, sur 2644 cas de maladies enregistrés dans les différentes structures de santé de la commune, environ 55% concernent le paludisme, 22% les infections respiratoires aiguës, 20% les parasites intestinaux et 1% les maladies diarrhéiques.

Tableau n° 12.1. : Données épidémiologiques

Commune	Nombre de cas de maladie							
	Paludisme	Maladies diarrhéiques	Parasites intestinaux	Vermineuse	Infections respiratoires aiguës	MST	Dysenterie bacillaire	Malnutrition
Makamba	2612	192	942	0	1030	0	0	0
Total province	19312	1781	1513	1292	6899	28	16	20

Rapport annuel 2005 DPS/Makamba

12.3. MEDECINE PREVENTIVE (Données sur la vaccination)

12.3.1. Santé de la mère et de l'enfant

Dans les structures des centres de santé de la commune, on a enregistré 7158 consultations prénatales et 2663 accouchements assistés.

En médecine préventive, le Programme Elargi de Vaccination (PEV) vise à faire de la vaccination, une activité quotidienne des établissements sanitaires en leur dotant du matériel et équipement pour la vaccination. Ainsi, au cours de l'année 2005, 13207 doses ont été

administrées dont 16% de vaccin antitétanique, 22% de BCG, 20% de polio, environ 20,35% de DTC, 21,65% de rougeole.

Tableau .12.2: Données sur la vaccination de la commune en 2005

Commune	Nombre de personnes vaccinées contre				
	VAT2-5	BCG	Polio3	DTC3-Hib3-HeB3	Rougeole
Makamba	2112	2970	2665	2688	2772
Total Province	6822	12139	10894	11236	11794

Source : DPS/Makamba/ 2006

12.4. INFECTION VIH/SIDA

L'état du dépistage dans la commune est présenté dans le tableau 12.3. par âge en 2005 :

- De 0-14 ans : 8 séropositifs dont 4 femmes ;
- De 15-24 ans : 82 séropositifs dont 18 femmes;
- De 29 ans et plus : 75 séropositifs dont 43 femmes,

Dans l'ensemble, on compte 165 séropositifs dépistés dont 62% de femmes. Ce qui montre que les femmes sont plus infectées par le VIH/SIDA que les hommes.

Concernant la prise en charge des PVVS, les organisations C.C.PLS, SUFAVIS, ILEV et RBPA+ appuient les personnes vivant avec le VIH/SIDA « PVVS » : 334 personnes pour les infections opportunistes et 46 pour les Anti rétro viros

Tableau 12.3: Données sur le VIH/SIDA de la commune

Commune	Nombre de personnes séropositives											
	0-14 ans			15 ans-29 ans			30 ans et plus			Total		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	Total
Makamba	4	4	8	4	18	22	32	43	75	40	65	105

Source : DPS/CPLS/Makamba/Mars 2006

12.5. MEDECINE TRADITIONNELLE

La santé humaine est souvent analysée à travers le secteur moderne sans grande considération du secteur traditionnel auquel se confie une grande partie de la population, mais qui, malheureusement échappe aux statistiques.

Les intervenants en médecine traditionnelle dans la province sont les Tradithérapeutes et les accoucheuses traditionnelles.

On rencontre les Tradithérapeutes et les accoucheuses traditionnelles dans les 5 zones de la commune comme l'indique le tableau n° 14.2.

La commune compte 111 Tradithérapeutes dont 48 connus officiellement et 385 accoucheuses traditionnelles dont 36 formées ayant reçu des kits, 25 formées sans kits et 324 non formées.

La médecine traditionnelle joue probablement un rôle important et méconnu. Le recours au guérisseur est particulièrement évident pour les malades habitant loin des centres de santé. Ajoutons que les 2 formes de soins ne sont pas incompatibles : devant l'échec de la médecine moderne, on s'adresse au secteur traditionnel et vice-versa. La conception traditionnelle de toute maladie comme un sort jeté par un proche explique le recours au guérisseur et à ses pratiques dont les effets sont parfois positifs notamment pour les maladies psychiques.

Tableau 12.4 : Situation de la médecine traditionnelle

Zone	Tradithérapeutes		Accoucheuses traditionnelles			
	Tradi. Connus officiellement	Trad. Ayant des liens avec méd. moderne	Formées avec kit	Formées sans kit	Non formées	Effectif total
Gisenyi	27	0	8	8	67	83
Gitaba	2	0	12	8	90	110
Kabuye	1	0	1	1	65	67
Makamba	8	2	7	2	45	54
Nyange	8	0	8	6	57	65
Total Commune	46	2	36	25	324	385

Source : DPS/Makamba/Mars 2006

12.6. SITUATION DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES

12.6.1. Etablissements sanitaires

La commune Makamba compte 9 établissements sanitaires dont 7 Centres de santé,(3 privés), 1 Hôpital de 1 ère référence disposant d'un service nutritionnel thérapeutique et ETS paramédical.

Cette répartition montre que la couverture sanitaire de la commune est très faible. Les infrastructures sanitaires existant sont très insuffisantes compte tenu de la population de la commune.

Localisation des structures sanitaires



12.6.2. Pharmacies

La commune recense 4 pharmacies privées installées au centre de Makamba : Pharmacie de la Paix, Pharmacie REMA et Pharmacie RESTORE-HOPE et pharmacie publique de l'hôpital. L'accès aux médicaments est difficile pour la population de la commune déjà démunie et qui vient sortir d'une guerre qui duré plus de 10 ans.

12.6.3. Capacité d'accueil et fréquentation des établissements sanitaires

Le tableau n° 12.1 présente les consultations, le nombre d'hospitalités et le nombre de lits par établissement sanitaire et par zone dans la commune.

Les centres de santé de la commune disposent au total 199 lits. Ils ont enregistré 42096 consultations, soit 3508 consultations par mois, 6511 malades hospitalisés au cours de l'année 2005, soit une moyenne mensuelle d'environ 542 hospitalisés.

Tableau .12.5 : Capacité d'accueil et fréquentation des établissements sanitaires

Zone	Centres nutritionnels thérapeutique			Centre de santé			Hôpitaux de 1 ^{ère} référence		
	Cons.	N.L.	N.H.	Cons.	N.L.	N.H.	Cons.	N.L.	N.H.
Gitaba	-	-	-	8544	10	377	-	-	-
Kabuye									
Makamba	4452	40	708	6794	-	3633	17136	189	6134
Nyange				9622	-	571			
Total commune		0	0	54960	134	4581	17136	189	6134

Source : DPS/ Makamba/Mars 2006

Cons. : Consultation N.L. : Nombre de lits N.H. : Nombre d'hospitalisation

12.7.RESSOURCES HUMAINES

En commune Makamba, le personnel soignant est composé de 104 agents soignants dont 4 médecins, (3 Généralistes et 1 chirurgien), 90 infirmiers dont 71% de sexe féminin, 4 paramédicaux et 6 Techniciens de promotion de santé pour une population de 124.603 habitants.

Le ratio est de 1 médecin pour 31.151 personnes (la norme internationale de l'OMS qui est de 10000 personnes pour 1 médecin n'est pas respecté) et 1 infirmier pour environ 1385 habitants.

La répartition de ce personnel à travers la commune laisse apparaître une nette disparité entre les zones. En effet, les 4 médecins et 65 infirmiers sur les 90 sont à l'hôpital de Makamba.

Le personnel non soignant est composé de 11 administratifs, d'un agent de maintenance et de 93 agents d'appui.

12.8. INTERVENANTS

Outre l'Etat, les Agences du Système des Nations Unies, l'OMS, le PNUD et UNICEF interviennent dans la lutte contre le VIH/SIDA dans le renforcement des capacités du personnel soignant, fourniture des médicaments, vaccins, matériel médical, logistique etc.. et le PAM intervient par la distribution de vivres.

Des ONG internationales telle CORDAID et autres interviennent dans le secteur santé dans la commune Makamba. Leurs appuis concernent l'approvisionnement en médicaments et matériel médical technique, le renforcement des capacités (formation) du personnel soignant, l'appui logistique, la réhabilitation et l'équipement des structures de Santé.

La Banque Mondiale intervient dans la lutte contre le VIH/SIDA.

12.9. APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

La commune Makamba est relativement mieux desservie en eau potable. La production de l'eau est faite par gravitation. Les infrastructures d'approvisionnement en eau dans la commune sont les sources aménagées et les réseaux d'adduction. Mais une grande partie de ces infrastructures ont été détruites pendant la crise politique qui a secoué le pays.

12.8.1. Desserte en eau potable

En observant le tableau ci-dessus, on constate que plus de la commune Makamba dispose de 1303 points d'eau comprenant les sources aménagées, les bornes fontaines publiques et les branchements particuliers. Plus de 22% de ces points d'eau sont défectueux ; ce qui dénote un mauvais fonctionnement des RCE. Environ 51% des points fonctionnels sont des branchements particuliers.

En moyenne, la commune dispose de 1 point d'eau potable fonctionnel pour 13 ménages. En plus, la commune est dotée de 3 points d'eau fonctionnels à 500m du domicile des usagers. Si tous les points d'eau défectueux étaient réparés, la commune enregistrerait une moyenne de 11 ménages par point d'eau.

Tableau 12.6 : Desserte en eau de la commune.

Commune	Superficie.	Nombre de ménages	Nbre points d'eau													
			SAF	SAN F	BFF	BFNF	BP	P F	PN F	SCEP	Nbre total de points d'eau					
											Fonctionnel _s	Non fonctionnels	Total	Nbre de ménage par points d'eau fonctionnels	Nbre de ménage par points d'eau fonctionnels et non	Nb de points d'eau fonctionnels / 500 m
Makamba	325,08	13597	413	255	89	32	514	0	0	0	1016	287	1303	13	11	3
Total province	1959,6	62544	1371	908	516	198	1252	0	0	0	3139	1106	4245	20	15	1.6

Source : RCE/ Province Makamba

12. 8.2. Réseaux d'adduction d'eau

L'analyse du tableau ci-dessous montre que la commune Makamba compte 13 réseaux d'adduction d'eau totalisant 82.2km de linéaire, 28réservoirs desservant 111 bornes fontaines dont environ 29% sont défectueuses. Ce qui montre que la prise en charge de la gestion et de l'entretien des infrastructures d'eau laisse encore à désirer.

Tableau 12.11. : Réseaux d'adduction d'eau

Commune	Nbre réseaux	Nombre de réseaux		Nombre de réservoirs	Nombre de collines desservies	Nombre de collines non desservies	Linéaires (km) desservies
		BFF	BFNF				
Makamba	13	89	32	28	13	19	82,2
Total Province	87	516	198	209	83	56	667,4

Source : RCE

BFF : Borne fontaine fonctionnelle

BFNF : Borne fontaine non fonctionnelle.

12.8.3. Mode de gestion et d'entretien des infrastructures d'eau

La gestion des infrastructures d'eau en milieu rural est assurée par les Régies communales de l'Eau (RCE). L'entretien courant des installations d'eau étant assuré par les usagers des points d'eau et le fontainier communal.

Dans au chef lieu de la commune, la gestion et l'entretien des infrastructures d'eau incombent à la REGIDESO

12.8.4. Intervenants

REGIDESO, DGHER, ONG nationales et internationales.

CHAPITRE XIII : EDUCATION

13.1. GENERALITES

Le système d'éducation et de formation dans la commune est organisé par le Ministère de l'Education Nationale et de la Culture.

L'accès à l'Education au Burundi reste limité du fait de plusieurs facteurs notamment la pauvreté des ménages, le faible niveau d'instruction des parents ainsi que le peu d'infrastructures éducatives implantées dans la commune.

Pour pallier cette lacune, l'on fait recours à l'éducation non formelle qui s'adresse aux jeunes non scolarisés et aux adultes afin de leur donner une éducation de base à travers un programme d'alphabétisation qui se réalise dans les communautés catholiques.

Le retour progressif de la sécurité a permis une remontée des indicateurs de fréquentation scolaire. Les indicateurs en matière de l'éducation sont détaillés dans les tableaux suivants.

13.2. ENSEIGNEMENT FORMEL

13.2.1 Enseignement préscolaire.

En commune Makamba, il y a une école maternelle privée qui compte 23 enfants.

13.2.2. Enseignement primaire

La commune compte 30 écoles primaires publiques dont 23 avec cycle complet et 207 salles de classes. Au cours de l'année scolaire 2005-2006, ces écoles totalisaient 16678 élèves dont 47% de filles, encadrés par 409 enseignants.

Le taux de redoublement est de 28% ; tandis que le taux d'abandon est de 3,34%.

Le ratio moyen élèves par salle de classe est de 81 ; tandis le ratio moyen élèves par enseignant est de 41. Il est à signaler que les ratios élève par classe et élèves par enseignant varient respectivement entre 70 et 113, et entre 29 et 59. Ils restent élevés par rapport aux normes de l'UNESCO qui préconisent 30 élèves par classe et par enseignant.

Toutefois, le taux de couverture spatiale de l'enseignement primaire est de 75% ; 24 collines sur les 32, disposent d'écoles primaires.

Tableau 13.1. : Nombre et capacités d'accueil des écoles primaires (A/S 2005-2006)

Annuaire 2011 : Effectifs et capacités d'accueil des écoles primaires (1998-2009)										
Etablissements Zones		Primaire								
		Nbre d'écoles		Nbre de salles	Effectif des élèves			Effectif des Ens.	Ratios	
		Total	CC		G	F	T		Elèves/ Salle	Elèves/ Ens.
Gisenyi		6	4	39	1729	3525	3782	60	91	59
Gitaba		9	8	55	2147	1718	3865	89	70	43
Kabuye		5	3	26	909	934	1843	50	71	37
Makamba		6	5	61	2305	2105	4495	155	74	29
Nyange		4	3	26	1568	1302	2950	55	113	54
Total commune		30	23	207	8725	7953	16678	409	81	41

Source : DPE/Makamba/Mars 2006

CC : Cycle Complet

13.2.3. Enseignement secondaire général

La commune compte 6 écoles secondaires dont 2 à cycle complet et 55 salles de classe. Ces écoles totalisent 2688 élèves dont 39% de filles et sont encadrés par 78 enseignants. Le taux de redoublement est de 2,9% ; tandis que le taux d'abandon est de 0,6%.

Au cours de l'année scolaire 2005-2006, l'effectif moyen est de 49 élèves par classe, avec un ratio élèves/enseignant de 34.

Tableau .13.2 : Nombre et capacités d'accueil des écoles secondaires (A/S 2005-2006)

Etablissements Zones	Secondaire								
	Nbre d'écoles		Nbre de salles	Effectif des élèves			Effectif des Ens.	Ratios	
	Total	CC		G	F	T		Elèves/Salle	Elèves/Ens
Gisenyi	1	1	4	138	103	241	6	60	40
Gitaba	1	1	11	312	169	481	15	44	32
Kabuye	2	1	20	572	310	882	27	44	32
Makamba	1	1	16	452	323	775	27	48	29
Nyange	1	1	4	164	125	289	3	72	96
Total Commune	6	5	55	1638	1030	2668	78	49	34

Source : DPE/MakambaMars 2006

CC : Cycle Complet

13.2.4. Enseignement Technique et Professionnel.

La commune Makamba compte 2 écoles Techniques et Professionnelles dont 1 privée.

L'ETM (Ecole Technique des Métiers) Nyabigina et l'ETEM (Ecole technique de l'enseignement médicale de Makamba) qui vient de sortir sa première promotion de qualification A3.

Ces écoles comptent 410 élèves dont environ 57% de filles en enseignement médical avec 29 Enseignants.

Il est à signaler que le ratio élèves/salles en commune Makamba est élevé à cause du gros effectif des élèves de l'école privée de l'ETEM Makamba. L'ETM de Nyabigina est une école technique publique qui compte 65 élèves repartis en 5 salles de classes. Cette école est exclusivement occupée par de garçons.

La section « maçonnerie » attire peu d'élèves et il n'est pas étonnant de trouver 5 élèves en 4^{ème} technique ou en classe terminale mais qui mobilisent un gros effectif d'enseignants supérieur à celui des élèves.

Tableau 13.3 : Nombre et capacités d'accueil des écoles techniques et professionnelles
(2005/2006)

Etablissements Zones	Secondaire Techniques professionnelles								
	Nbre d'écoles		Nbre de salles	Effectif des élèves			Effectif des Ens.	Ratios	
	Total	CC		G	F	T		Elèves/ Salle	Elèves/ Ens
Kabuye	1	1	5	65	0	65	11	13	6
Makamba	1	1	5	113	232	345	18	69	19
Total Commune	2	2	10	178	232	410	29	41	14

Source : DPE/Makamba/Mars 2006

13.2.5. Situation du personnel enseignant

Au cycle primaire, la commune compte 409 enseignants dont environ 66% de sexe féminin.
Au secondaire, on enregistre 78 enseignants dont plus de 20% de femmes.

Tableau 13.4 : Personnel enseignant dans la commune par sexe

Zones	Ecoles primaires			Ecoles secondaires		
	H	F	Total	H	F	Total
Gisenyi	37	23	60	5	1	6
Gitaba	47	42	89	12	3	15
Kabuye	18	32	50	25	2	27
Makamba	13	142	155	17	10	27
Nyange	29	26	55	3	0	3
Total commune	144	269	409	62	16	78

Source : DPE/Makamba/Mars 2006

13.2.6. Enseignement Supérieur

En commune Makamba il n'y a qu'un seul Institut Supérieur privé :CEPROMEC qui n'a pas de locaux propres. Cet institut dispense les cours du soir car, les locaux ne sont disponibles que dans la soirée. Les facultés y développés sont : la Gestion et le Management.

Il compte 36 étudiants dont 33% de filles avec 13 Enseignants.

Carte des infrastructures scolaires 2005-2006



13.3. ENSEIGNEMENT INFORMEL

13.3.1. Les écoles Yaga Mukama

Il y a 7 écoles Yaga Mukama dans la commune avec 18 salles de cours, 706 élèves dont 485 Filles (69%) et 17 Enseignants dont 4 femmes au cours de l'année scolaire 2005-2006.

La formation dispensée dans les écoles Yaga Mukama vise au-delà de l'acquisition des connaissances et des valeurs chrétiennes, la transmission de connaissances de base par l'alphabétisation et la connaissance du milieu rural afin de leur permettre de mieux s'intégrer dans leur communauté.

13.3.2. Les centres d'alphabétisation

La commune compte 25 centres d'alphabétisation fonctionnelle en 2005/2006 avec 473 apprenants dont 62% de femmes et 23 Enseignants alphabétiseurs. Les thèmes traités dans les séances d'alphabétisation sont relatifs à la vie quotidienne et en rapport avec l'agriculture et l'élevage modernes, la nutrition, l'habitat décent, la santé, l'hygiène, le planning familial, les métiers, l'épargne.

Les caractéristiques de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes sont la pénurie d'animateurs alphabétiseurs, l'absentéisme des auditeurs et le manque de suivi.

L'animation des centres d'alphabétisation est assurée par des volontaires dont les prestations sont bénévoles.

13.3.3. Les écoles de métiers

Il existe 2 écoles de métiers dans la commune : le centre d'enseignement des métiers de Makamba centre où on enseigne la couture et le centre d'enseignement des métiers de Gasaka en zone Gisenyi où on apprend la couture et la menuiserie. Ces écoles comptent 32 élèves dont 87,5% de filles avec 11 enseignants dont 82% de femmes.

13.4. GESTION DU SYSTEME SCOLAIRE

La commune Makamba dispose d'un canton scolaire. La gestion du système scolaire dans la commune est assurée par l'inspection cantonale de l'enseignement. A la tête de chaque canton scolaire se trouve un inspecteur de l'enseignement qui est sous l'autorité hiérarchique de la direction provinciale de l'enseignement.

Celle-ci travaille en étroite collaboration avec le comité des parents d'élèves qui est une représentation des communautés. Cette collaboration permet aux parents de s'impliquer dans la gestion scolaire de la commune.

13.5. EFFICACITE DU SYSTEME

Le système est d'une efficacité interne réduit. Le taux de redoublement est de 28% au primaire contre 2,9% au secondaire. Le taux de déperdition est de 3,34% au primaire contre 0,6% au secondaire. Sur le plan pédagogique, les enseignants du primaire sont qualifiés, mais les élèves comme les enseignants ont des manuels insuffisants. Au secondaire, on enregistre un certain nombre d'enseignants non qualifiés sur le plan pédagogique, pour prester à ce

degré d'enseignement. Ici comme au primaire, les élèves et les enseignants n'ont pas de manuels suffisants.

13.6. INTERVENANTS

Ministère de l'Education Nationale et de la Culture, le COPED, la population.

CHAPITRE XIV : JEUNESSE, SPORT ET CULTURE

14.1. JEUNESSE.

La population de la commune est majoritairement jeune. La seule structure d'encadrement de la jeunesse est le Centre Jeunes (service public) de Makamba implanté par le Comité Provincial de Lutte contre le SIDA (CPLS). Il faut également signaler l'apprentissage des métiers et le regroupement en associations. Dans la commune, on compte 37 associations d'encadrement des jeunes dans des domaines variés comme les différents métiers, le sport, la culture et la lutte contre le SIDA. Les jeunes encadrés sont au nombre de 459 dont 22% de filles.

14.2. SPORT

Dans la commune on pratique le football, le basket-ball, le volley-ball et l'athlétisme. Ces différents types de sports sont pratiqués sur des terrains des établissements scolaires dans la plupart des cas. La commune compte 8 terrains de football dont 4 en bon état, 4 terrains de basket ball dont 2 en bon état et 3 terrains de volley ball dont 1 qui est en bon état.

14.3. PATRIMOINE CULTUREL

Il existe des groupes de tambourinaires et des associations de danse traditionnelle dans les zones de la commune. La danse la plus connue est le groupe de danse « Agasimbo » de Kayoba en zone Makamba et celui de la zone Gitaba . C'est une danse masculine qui a déjà fait parler d'elle sur presque tous les continents.

Au chapitre du patrimoine culturel, on cite également le monument public érigé au chef lieu de la commune en l'honneur de l'UNITE NATIONALE et un seul espace culturel dont dispose la commune au chef-lieu de la province comme infrastructure à caractère sociale. L'endroit où le monument a été construit sert aujourd'hui d'un lieu de rassemblement à l'occasion de la célébration ou de la commémoration de certains événements comme, la Journée de l'Unité Nationale (le 05 Février), l'Assassinat du Prince Louis Rwagasore (le 13 Octobre) et l'Assassinat du Président NDANDAYE Melchior (21 Octobre). Actuellement, ce monument n'est pas entretenu.

Quant à l'espace culturel, il est constitué d'une salle de lecture (en même temps salle de cinéma) et d'une petite bibliothèque.

La salle est équipée d'un poste téléviseur et d'un magnétoscope. Au début, il était également équipé d'un mobilier (chaises, tables) ; mais ce mobilier a été volé pendant la crise. Si certains meubles ont succombé sous le poids de l'âge, un bon nombre d'entre eux ont été détourné.

La bibliothèque était très bien garnie ; elle comptait beaucoup de volumes de toutes sortes : des romans, des volumes à caractère scientifique, des documentaires, des bandes dessinées etc. Aujourd'hui, certains rayons de cette bibliothèque sont presque vides parce que la plupart de ces volumes ont disparu.

L'espace culturel de Makamba était aussi équipé pour certains jeux, comme le Tennis de table, le jeu d'échecs, le Monopoly, les jeux de cartes, le Scrabble etc. De tous ces jeux, il ne reste plus rien, sauf le tennis de table mais, là aussi, la table se trouve actuellement au cercle de Makamba.

Au cours des trois premières années, l'espace culturel était très fréquenté parce que la bibliothèque contenait beaucoup de volumes à découvrir, une vidéothèque encore garnie et un poste téléviseur en bon état.

A ce jour, le peu de volumes qui restent n'intéressent plus parce qu'ils sont restés pratiquement les mêmes depuis 1991.

Le magnétoscope est tombé en panne depuis 1996 et se trouve en réparation à depuis longtemps. Le poste téléviseur ne reçoit plus rien à cause de la panne survenue à l'antenne INANZERWE depuis plusieurs années.

CHAPITRE XV : JUSTICE

15.1. GÉNÉRALITÉS

La justice constitue une condition sine qua none de la cohésion et de la pérennité de la société. Le concept de justice renferme deux aspects :

- Un idéal : un service public par lequel l'Etat exerce une des prérogatives de sa souveraineté ;
- C'est par elle que la puissance publique garantit la jouissance paisible des droits civils, le respect des libertés publiques individuelles et collectives et des droits fondamentaux de l'homme.
- Une justice saine, équitable permet l'épanouissement de tout en chacun et la prospérité d'une nation.

Suite à des crises répétitives qu'a connues le pays, dont celle de 1993 constitue la plus récente et la plus dévastatrice, des vies humaines et des infrastructures ont été détruites par les burundais eux-mêmes.

Le secteur de la justice n'a pas été épargné aussi bien à l'endroit de son personnel que de ses infrastructures ; ce qui accentua les besoins tant matériels qu'humains dans ce secteur. Pour appuyer dans ce domaine et permettre le fonctionnement de ses différents services, des programmes nationaux et internationaux se sont multipliés ; des réformes institutionnelles et structurelles sont en cours.

15.2. SERVICES JUDICIAIRES

15.2.1. Type de services judiciaires

La commune Makamba compte 1 Tribunal de Grande Instance, 1 Parquet et 1 Tribunal de Résidence et 1 commissariat de la police judiciaire situé au chef-lieu de la commune.

. Les infrastructures des deux premiers services judiciaires ont des locaux propres qui sont actuellement en bon état ; tandis que ceux du Tribunal de résidence sont empruntés. Leurs équipements restent insuffisants.

15.2.2. Performances des services judiciaires.

15.2.2.1. Litiges civils

Selon les informations recueillies auprès des archives du tribunal de résidence à Makamba, la performance des services judiciaires pourrait se résumer comme suit :

Le nombre de dossiers à traiter au cours de l'année de référence est de 278 dont 115 restant au début de l'année de référence et 163 dossiers enregistrés l'année en cours.

En considérant le nombre de dossiers jugés et clôturés qui est de 137, il ressort qu'environ 49% des dossiers à traiter, ont été jugés et clôturés ; ce qui montre que la performance est faible dans la commune.

Au cours de la même année 68 dossiers ont été exécutés, soit environ 50% des dossiers jugés et clôturés ; c'est-à-dire que la performance au niveau des jugements rendus et ceux exécutés est comparable.

De ce qui précède, on peut conclure que la commune Makamba est d'une performance équilibrée aussi bien en exécution des jugements rendus que dans le jugement et la clôture des dossiers.

Cet équilibre s'explique particulièrement par la moyenne des dossiers jugés et clôturés par rapport à ceux exécutés.

15.2.2.2. Litiges pénaux

Le nombre de dossiers à traiter au cours de l'année de référence est de 16 dont 12 restant au début de l'année de référence et 4 dossiers enregistrés l'année en cours.

En considérant le nombre de dossiers jugés et clôturés qui est de 7, il ressort qu'environ 44% des dossiers à traiter, ont été jugés et clôturés ; ce qui montre que la performance est faible. Sur les 7 dossiers jugés et clôturés, aucun dossier n'a été exécuté, soit une performance nulle.

De ce qui précède, on peut conclure que la commune Makamba est beaucoup moins performante en exécution des jugements pénaux rendus qu'en jugement et clôture de ces dossiers. Ce contre performance s'explique particulièrement par la moyenne nulle des jugements pénaux exécutés par rapport aux jugements pénaux clôturés et rendus

Tableau 15.1. : Performances des services judiciaires : Litiges civils et pénaux

Commune	Nature des litiges	Dossiers restant au début de l'année de référence	Nombre de dossiers enregistrés	Nombre de dossiers jugés et clôturés	Nombre de dossiers jugés avant faire	Nombre de dossiers en cours	Nombre de dossiers transmis	Nombre de dossiers fixes	Nombre de dossiers exécutés	Nombre de dossiers non encore exécutés
Makamba	Civils	115	163	137	4	123	0	0	68	112
	Pénal	12	4	7	0	19	0	0	0	24
Total province		437	986	712	43	558	23	0	616	1121

Source : Tribunal de résidence Makamba

15.3. INFRASTRUCTURES

Les locaux de travail des services judiciaires du Tribunal de Résidence de la commune Makamba sont empruntés, en mauvais état, avec un équipement insuffisant. Ils sont de dimensions insuffisantes, mais dotés d'une salle d'audience. Ils n'ont ni eau, ni électricité, ni latrines.

15.4. EQUIPEMENTS

Le tribunal de résidence de Makamba n'a qu'une vieille machine à écrire. Il n'y a ni photocopieuse ni ordinateur.

Concernant le matériel technique, il n'y en a pratiquement pas. Le mobilier est insuffisant. Comme moyen de déplacement le tribunal de résidence dispose de 2 vélos.

Quant au matériel de communication, le parquet de Makamba et le tribunal de résidence de Makamba disposent des téléphones fixes.

En ce qui concerne le matériel technique, il fait défaut dans toutes les communes; le mobilier est en quantité insuffisante.

15.5. LA JUSTICE GRACIEUSE

15.5.1. Généralités

La justice gracieuse est l'une des institutions auxiliaires de la justice. Elle est rendue par le Conseil des Notables de la colline ainsi que les conseillers collinaires nouvellement élus par la population. Ces conseillers sont institués sur toute l'étendue de la commune.

Même si la loi n° 1/08 du 17 mars 2005 portant code de l'organisation et de la compétence judiciaires n'a pas repris le rôle des institutions auxiliaires de la justice et partant du conseil des notables de la colline dans ses dispositions, celui-ci continue à assurer pleinement sa mission en matière de justice gracieuse.

La composition du Conseil des Notables et la procédure suivie devant le conseil sont fixées par les usages locaux ; tandis que celle des conseils de colline est fixée par la loi N° 1/016 du 20/04/2005 portant organisation de l'administration communale.

La procédure suivie devant ces conseils est fixée par les usages locaux sous réserve du respect des règles relatives à la récusation, au respect du secret professionnel et l'ordre public. Le travail des membres est fait à titre bénévole.

Dans la commune, la justice gracieuse est régulièrement rendue par 137 notables dont 18 en zone Makamba, 7 en zone Gisenyi, 48 en zone Gitaba, 52 en zone Kabuye, 12 en zone Nyange ainsi que les élus collinaires venant de toutes les collines de la commune.

Elle est rendue d'une façon arbitrale et réconciliatrice. La procédure est souvent contradictoire avec recours à l'audition des témoins si besoin. et les litiges qu'elle tranche sont toutes confondues par ignorance des lois pénale et civile. La nature des sentences rendues est la réconciliation et l'arbitrage aboutissant à des conseils.

La relation de continuité entre la justice gracieuse et la justice moderne n'y est pas car, le conseil des notables ne constitue pas un autre degré de juridiction. Ainsi, les parties sont libres de saisir ou pas ce conseil avant de saisir le tribunal de résidence.

CHAPITRE XVI. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

Secteur	Potentialités/atouts	Contraintes	Stratégies / actions à mener
Agriculture	-Main d'œuvre abondante, jeune et laborieuse -Faible densité de la population -Terre très fertile -Demande toujours croissante en produits agricoles.	- Insuffisance d'encadrement ad hoc; - Insuffisance d'intrants agricoles ; - Manque de centre semenciers - Difficile accès aux crédits - Absence de structure de contrôle de qualité des semences ; - Insuffisance de matériel végétal de souche et de structure de production ; - Absence de réseau de commercialisation et de distribution des semences ; - Exiguïté des terres ; - Maladies biotiques des plantes ; - Conjoncture internationale des prix défavorable - Manque d'usines de transformation	- Créer un centre semencier ; - Doter le personnel d'encadrement de moyens de déplacement et d'autres matériels de travail ; - Former et recycler l'agronome communal ; - Assouplir les conditions d'accès aux crédits agricoles ; - Utiliser les techniques d'irrigation dans les marais à partir des cours d'eau.
Elevage	- Climat favorable à l'élevage ; - Main d'œuvre laborieuse ; - Appui du PRASAB.	- Manque de pâturages ; - Manque d'encadrement ;(Insuffisance du personnel au niveau zone) - Manque de programme d'activités pour l'insémination artificielle ; - Manque d'infrastructures d'élevage ; - Manque de financement pour les éleveurs.	- Relancer l'encadrement ; - Construire et réhabiliter les infrastructures d'élevage ; - Promouvoir les cultures fourragères et des unités de transformation des produits d'élevage ; - Vulgariser et multiplier les pharmacies vétérinaires ; - Promouvoir l'élevage intensif ; - Initier l'élevage en stabulation permanente.

Secteur	Potentialités/atouts	Contraintes	Stratégies / actions à mener
Pisciculture	- Existence des cours d'eau dans la commune - Disponibilité des matériaux de construction - Existence des lieux d'approvisionnement en aliment - Climat favorable à	- Absence de centre de production des alevins, - Manque de moyens humains compétents et suffisants pour l'encadrement et la sensibilisation, - Absence de structure de financement du secteur, Manque des centres de formation en matière de pisciculture pour les encadreurs et autres agents de vulgarisation et surtout les bénéficiaires	- Mettre en place un plan directeur dans ce secteur - Créer un ou plusieurs centres aquacoles pour la production des alevins à diffuser - Assurer un encadrement souhaité par la dotation d'outils didactiques et techniques aux différents encadreurs ; - Former les encadreurs et les pisciculteurs sur les différentes techniques liées à la pisciculture ainsi qu'au traitement des productions récoltées notamment les préparations culinaires.
Forêts	Existence des espaces à reboiser dans la commune -Appui des partenaires	- Déboisement illicite et cession des terrains boisés aux particuliers ; - Pratique des feux de brousse ; - Manque de personnel d'encadrement et de moyens matériels et financiers; - Absence de suivi régulier ; - Manque des semences pour les pépiniéristes - Existence des termites rongant les jeunes plantules forestières	Il faut faire un inventaire forestier ou photo-interprétation pour avoir la couverture forestière actualisée de la commune au lieu de rester toujours dans les estimations. - Renforcer les capacités du personnel, - Mettre en place un système participatif de surveillance du déboisement, - Sensibiliser la population sur les conséquences désastreuses du déboisement et des feux de brousse. - Disponibiliser les intrants pour les pépinières

Secteur	Potentialités/atouts	Contraintes	Stratégies / actions à mener
Artisanat	- Existence de la matière première dans la commune - Existence de main d'œuvre -	- Manque d'un cadre institutionnel solide et stable soutenu par les textes législatifs et réglementaires appropriés ; - Absence d'une politique nationale pouvant permettre l'encadrement et la promotion de l'artisanat ; - Difficile accès des artisans au micro crédit et au marché public.	- Avec la politique actuelle, renforcement des capacités du personnel chargé de l'encadrement des artisans en matière de gestion, d'animation et d'organisation. - Promouvoir l'octroi des micros crédits aux petits entrepreneurs artisanaux - Organiser l'écoulement des produits artisanaux par l'exportation.
Commerce	-Commerce frontalier avec la Tanzanie très développé ; -Population active et jeune, -Commune très productive ;	- Difficile accès aux crédits pour les petits commerçants par manque de garanties ; - Taux d'intérêt élevé - Manque de financement pour aménager le marché de Gitara très important pour la commercialisation des produits vivriers.	- La construction du marché aménagé à Rusenyi « Gitara » peut générer beaucoup de revenu dans la commune

Secteur	Potentialités/atouts	Contraintes	Stratégies / actions à mener
Tourisme et hôtellerie	La commune Mabanda occupe une bonne position géographique par rapport à la frontière avec la Tanzanie ; -Paysages variés de la commune de sa situation géographique,	-Insuffisance qualitative et quantitative des infrastructures d'accueil ; -Manque de moyens financiers ; -Manque de personnel qualifié et spécialisé à la matière ; -Difficile accès aux crédits surtout pour les petits entrepreneurs.	-Agrandir les infrastructures d'accueil et améliorer la qualité de leur prestation, - Sensibiliser les opérateurs économiques et procéder à la publicité sur l'importance du tourisme
Habitat	- Existence des matériaux locaux de construction ; -Existence de main d'œuvre locale	- Faibles revenus des populations ; - Mauvaise planification en matière de logement. - Absence de politique de logement - Difficile accès aux crédits pour les petits fonctionnaires ;	- Mettre en place une politique de logement ; -Procéder à la planification de l'urbanisme dans la commune ; Assouplir les conditions d'accès aux crédits pour les petits crédits.
Santé	- Existence de quelques structures de santé quoique insuffisantes	- Insuffisance d'infrastructures sanitaires de l'Etat ; - Manque de soins de qualité et personnel soignant non qualifié ; - Manque d'équipement et de matériel sanitaires complet ; - Faible taux d'accouchement assistés par le personnel soignant - Prise en charge insuffisante des maladies non transmissibles « Diabète, HTA, Maladies cardiovasculaires ». -Faible accès aux services de santé liés aux faibles revenus de la population ; - Coûts élevés des soins dans les structures de santé privées	- Doter les infrastructures de santé d'un équipement sanitaire adéquat et moderne, un personnel de santé qualifié et suffisant, une politique sanitaire adaptée aux réalités de la commune. - Prendre en charge les maladies non transmissibles « Diabète, HTA, Maladies cardiovasculaire » ; -Assouplir les conditions d'accès aux soins de santé ; Motiver le personnel soignant ; -Promouvoir les soins de santé primaires.

Secteur	Potentialités/atouts	Contraintes	Stratégies / actions à mener
Eau	Existence de beaucoup de ressources en eau non exploitées : sources d'émergence, aquifères (eaux souterraines) et des cours d'eau.	-Existence de beaucoup d'infrastructures d'eau non fonctionnelles ; -Existence des points d'eau non aménagés ; -Structures de gestion des installations d'eau non fonctionnelles.	- Rechercher des financements ; - Réhabiliter les infrastructures d'eau détruites et non fonctionnelles ; - Aménager de nouvelles infrastructures d'eau ; - Sensibiliser la population à la bonne utilisation, à la prise en charge de l'entretien et de la gestion des installations d'eau ; - Redynamiser les RCE.
Education	-Suppression des frais scolaires au primaire -Existence d'une politique nationale de « Education pour tous ».	- Insuffisance des infrastructures scolaires, des équipements, de matériels didactiques et d'enseignements ; - Mauvais état de certains bâtiments scolaires ; - Insuffisance du personnel enseignant au secondaire ; - Mauvais encadrement dans l'alphabétisation	- Construire des infrastructures scolaires suffisantes dans la commune ; - Réhabiliter les infrastructures scolaires en mauvais état ; - Doter les infrastructures scolaires de personnel enseignant qualifié.
Jeunesse	- Existence d'une jeunesse dynamique et bien disposée pour être encadré ; - Existence de quelques infrastructures de sport quoique mal entretenues	- Faiblesse organisationnelle du secteur de la jeunesse qui ne peut pas se prendre en charge eux-mêmes ; - Budget insuffisant alloué au secteur ; - Absence d'une politique nationale d'encadrement des jeunes à divers échelons - Manque ou inefficacité des structures d'appui à l'insertion économique des jeunes ;	- Renforcer l'encadrement de la jeunesse par les activités génératrices de revenus par les activités sportives. - Promouvoir les activités culturelles à travers les clubs de jeunes - Organiser des compétitions communales ; - Réhabiliter et équiper les infrastructures à caractère social existantes - Former les jeunes à l'entrepreneuriat.

Secteur	Potentialités/atouts	Contraintes	Stratégies / actions à mener
Justice	- Sa population est réceptive à la sensibilisation, l'administration devrait alors l'amener à répondre au convocation - Les terrains non exploités sont vastes qui pourrait résoudre des problèmes fonciers	-Lenteur caractérisée de la justice due à la complexité des procédures à suivre ; -Complexité des dossiers relatifs aux conflits liés aux terres, à la succession et à l'application du Code des personnes et de la famille ; -Personnel non qualifié; -Manque de formation spécialisée pour certains domaines ; -Conditions de travail très précaires ; -Manque de moyens de transport, de communication ; -Délabrement et vétusté des locaux -Insuffisance de matériel d'usage, équipement, etc ...	-Allouer un budget conséquent au secteur de la justice ; -Réhabiliter et construire des bâtiments pour le service judiciaire ; -Doter le service judiciaire des moyens de transports et de communication fonctionnels, les centres d'études et de documentation juridiques ; -Réformer le cadre légal et clarifier les procédures pour pallier aux lenteurs judiciaires et dans l'exécution des décisions rendues ; -Accorder un salaire encourageant pour freiner les défections des personnels compétents; -Traduire les textes de loi en Kirundi et veiller à leur diffusion.

Secteurs	Atouts/ Potentialités	Contraintes	Stratégies/ actions à mener
Energie	-Existence de cours d'eau dans la commune pour la construction de centrale hydroélectrique.	- La DGHER n'est pas à mesure d'électrifier tous les centres et infrastructures socio-économiques ruraux	- Etendre les lignes électriques existantes pour atteindre la commune, les écoles, les infrastructures sanitaires et autres - Négocier les financements nécessaires - Relancer les panneaux scolaires et le biogaz dans les centres - où les lignes électriques sont difficiles à réaliser -Subventionner les équipements électriques pour qu'ils soient accessibles au pouvoir d'achat de la population.
Industrie	Existence d'une main d'œuvre dans la commune	- Faible esprit d'initiative - Manque de financement - Dépendance de l'extérieur pour l'approvisionnement de certaines denrées alimentaires - Manque de formation et d'information en technologie	- Développer des initiatives d'entrepreneuriat ; -Créer des unités artisanales de transformation agroalimentaires ; -Informer et former les agriculteurs en techniques agricoles.

CONCLUSION

La commune Makamba est limitée au Nord par les communes Bururi et Rutovu, au Sud par les communes Mabanda et Kibago, à l'Est par les communes Kayogoro et Gitanga, à l'Ouest par la commune Vugizo.

Le chef-lieu de commune et en même temps le chef lieu de la province Makamba.

La commune compte 5 zones subdivisées en 32 collines de recensement.

Elle s'étend sur une seule région naturelle à savoir le Buragane.

Le climat de la commune Makamba est doux et caractérisé par la région naturelle du Buragane. Les pluies sont généralement abondantes pendant la saison humide s'étale entre octobre et avril. La saison sèche dure 3 à 4 mois.

Les températures les plus élevées sont enregistrées en août, septembre et octobre avec une faible variation des températures moyennes mensuelles et de forts écarts diurnes (17 et 23°C).

La commune Makamba est constituée d'une zone de la crête et des plateaux avec une altitude qui varie entre 1 500 et 2500m ; la végétation est formée d'une savane arborée et une forêt naturelle en disparition ;

Les principaux cours d'eau de la commune sont : Mutsindozi, Buyezi, Rukozire

Les sols de la commune sont sableux et argileux, améliorés par les labours répétés et les apports d'amendements organiques.

Ces sols ont une productivité très bonne et un potentiel de fertilité élevé.

Concernant l'agriculture, les principales cultures vivrières de la commune par ordre d'importance sont : le manioc, la patate douce, la banane, le haricot, le maïs. A cela s'ajoute le caféier comme culture de rente.

S'agissant de l'élevage, la commune Makamba est pastorale. Un élevage extensif et semi intensif de bovins, caprins, ovins, porcin et volailles, est pratiqué dans toute la commune. La quasi-totalité des infrastructures zoosanitaires et équipements ne fonctionne plus.

En commune Makamba, la pisciculture a été initiée dans 8étangs piscicoles.

Eu égard aux forêts, les boisements naturels de la commune totalisent 730ha et les boisements artificiels 368,5ha.

Concernant l'industrie et l'artisanat, la commune ne dispose d'aucun type d'industrie. Toutefois, elle compte quelques stations de lavage du café cerise, comme industrie.

Les trois types d'artisanat (artisanat de production, artisanat de service et artisanat d'art ou décoratif) se développent petit à petit dans la commune et les zones.

S'agissant des formations géologiques, des indices de gisements de diamant ont été découverts dans la commune.

En ce qui concerne l'énergie, la commune est desservie en électricité par la REGIDESO. Concernant les activités commerciales de la commune, elles sont essentiellement dominées par le commerce des produits agricoles aussi bien sur les marchés que dans les boutiques, la vente des animaux sur pied, les produits forestiers, quelques produits transformés, ainsi que les produits manufacturés.

Eu égard aux infrastructures routières, la commune est traversée par une route bitumée sur un tronçon de plus de 25km, le reste du réseau routier est constitué de routes en terres battues et pistes rurales en très mauvais état ; ce qui constitue un enclavement pour les zones de la commune et un grand handicap aux échanges commerciaux avec d'autres communes. Toutefois, la commune entretient des échanges commerciaux avec les communes limitrophes.

Du point de vue de la dotation de la commune en poste et télécommunication, elle a de bureau de poste et est partiellement desservie par les téléphones mobiles TELECEL et ONAMOB. Malgré l'introduction du téléphone mobile sur le marché, toutes les zones de la commune ne sont pas encore totalement couvertes.

S'agissant des banques et institutions financières, la commune abrite une agence bancaire de la BBCI et une seule institution financière (COOPEC). Les conditions d'accès aux crédits et le taux d'intérêt pratiqué restent inaccessibles aux fonctionnaires de l'Etat et aux agri éleveurs.

En ce qui concerne le tourisme et l'hôtellerie, la commune ne dispose ni de site touristique, ni d'hôtel.

Concernant l'action sociale, la commune enregistre plusieurs catégories d'enfants en difficultés, d'orphelins et autres sinistrés. Il s'agit des sinistrés de guerre, des enfants de la rue, des enfants dans la rue, des orphelins de père et de mère, des enfants chefs de ménage, des enfants indigents, des enfants soldats, des victimes de violences, des mères célibataires, des personnes handicapées, des déplacés de guerre et des rapatriés. Les efforts consentis par l'Etat et les associations caritatives pour venir en aide à ces groupes vulnérables, restent encore loin de répondre à leurs besoins les plus élémentaires.

Eu égard à l'habitat, 2 types d'habitat (habitat groupé et l'habitat dispersé) sont rencontrés dans la province, avec des proportions d'environ 8% pour l'habitat groupé et de 92% l'habitat dispersé. Il est à signaler que ces taux sont estimatifs.

S'agissant du secteur santé, la commune dispose de 7 établissements sanitaires. Comme personnel soignant, il y a 1 infirmier pour 2803 habitants. Les pathologies les plus fréquentes sont le paludisme, les maladies diarrhéiques, les infections respiratoires aiguës, la dysenterie bacillaire et la malnutrition. A cela s'ajoute le VIH/SIDA.

Les doses administrées sont le VAT, BCG, Antipolio, DTC, Antirougeole. Dans la commune, on enregistre 2 officines pharmaceutiques privées.

En ce qui concerne l'approvisionnement en eau, environ 30% des points d'eau sont défectueux ; d'où un mauvais fonctionnement des structures de gestion (RCE) des installations d'eau. La commune dispose d'un point d'eau potable fonctionnel pour 13 ménages et 3 points d'eau à 500m du domicile des usagers.

Concernant le secteur éducation, la commune compte deux niveaux d'enseignement :

- L'enseignement primaire : 30 écoles dont 23 à cycle complet. Ratio : 30élèves/salle et 53 élèves/enseignant. Taux de redoublement : 2,8% ; taux d'abandon : 3,34%.

Les filles représentent 46,6% des effectifs d'élèves du primaire.

- L'enseignement secondaire général: 6écoles dont 2 à cycle complet. Ratio : 49 élèves/salle et 25 élèves /enseignant. Taux de redoublement: 2,6%; taux d'abandon : 0,6%.

Les filles représentent 41,66% des effectifs d'élèves du secondaire général.

Le personnel enseignant est de sexe féminin dans des proportions de 62,5% au primaire et de environ 20% au secondaire.

S'agissant du secteur jeunesse et sport, la commune dispose des associations de jeunes qui regroupent des filles et garçons. Elle compte également 5 terrains de football et 1 de basket ball, 3 terrains de volley ball, 1hand ball, 1 piste d'athlétisme.

Eu égard au secteur justice, la commune compte 1 Tribunal de Résidence.

Comme personnel judiciaire spécialisé, il y a 1 Juge Président du Tribunal de Résidence assistés de 10Juges, 6 greffiers et 1 assesseur. Tous les locaux utilisés sont empruntés.

Toutes les contraintes, les potentialités et les approches de solutions de chaque secteur d'activité sont consignées dans le chapitre des perspectives.

BIBLIOGRAPHIE

1. PNUD : La pauvreté au Burundi : le poids de la disparité 1998.
2. PAS : Cadre stratégique intérimaire de lutte contre la pauvreté au Burundi ; document synthèse sur le diagnostic des conditions de vie et de pauvreté 2001.
3. Ministère de l'action sociale et de la promotion de la femme : Politique sectorielle du ministère 2002-2004, 2002.
4. ISTEEBU : Information du système d'information statistique sur la population au Burundi.
5. PNUD/PRRSLP : Plan opérationnel intégré de réintégration/réhabilitation des sinistrés et de lutte contre la pauvreté 2006.
6. Ministère de l'intérieur et de la sécurité publique : Découpage administratif du Burundi 2005.
7. Banque Mondiale : Enquête participative sur la pauvreté au Burundi 1998.
8. Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage : Rapport de réflexion sur le crédit agricole au Burundi 1998.
9. Gouvernement de la République du Burundi : Programme d'urgence 2006.
10. PAS : Evaluation des initiatives à la base 2000.
11. PAS : Evaluation des politiques et plans d'actions du secteur de la santé et des services connexes.
12. MISP/Département de la population : Estimation de la population burundaise par sexe et par groupes d'âge quinquennaux selon les circonscriptions administratives (provinces et communes 2005.
13. ISTEEBU : Base de données pour les indicateurs du développement humain durable 1990-2000, mai 2002.
14. PAS : Evaluation et mise à jour des politiques et plans d'actions sectoriels de réduction de la pauvreté : Volet Agriculture et Développement du monde rural 2000.
15. PAS : Evaluation des politiques et plans d'actions de réinsertion et de réinstallation des sinistrés 2000.
16. PAS : Evaluation et mise à jour des politiques et plans d'actions sectoriels de réduction de la pauvreté : Volet Education et services connexes 2000.
17. PNUD/UNOPS : Monographie de la province de la province du Sud Kivu (RDC) 1998.
18. DPAE/Makamba : Rapport annuel 2005.
19. MISP/PDCLCP : Plan triennal de développement socio-économique de la province de Makamba (2001-2003) ; août 2000.

ANNEXE

ATELIER PROVINCIAL DE VALIDATION DES MONOGRAPHIES COMMUNALES ET PROVINCIALE DE LA PROVINCE MAKAMBA

Makamba, le 24 août 2006

PROCES VERBAL

L'an deux mille six, le jeudi, vingt quatrième jour du mois d'août, se sont réunis autour du Conseiller Principal du Gouverneur de la province Makamba, tous les responsables sectoriels provinciaux dont la liste est en annexe, tous les administrateurs communaux, l'antenne provinciale du Plan à Makamba et une équipe du Programme d'Appui à la Gouvernance, Sous Programme Planification Locale, pour procéder à la restitution et à la validation technique des projets de monographies communales et provinciale.

Cette validation est intervenue deux semaines après la remise des documents provisoires aux participants pour lecture et correction.

Une journée de travail regroupant chaque sectoriel provincial et ses agents communaux a précédé la présente session de validation officielle.

Après présentation des corrections, amendements aux textes initiaux et enrichissements apportés par les différents responsables sectoriels et administrateurs, les participants à l'atelier provincial de validation ont adopté le fond et la forme des documents présentés.

Les documents validés sont :

1. La monographie de la commune Kayogoro
2. La monographie de la commune Kibago
3. La monographie de la commune Mabanda
4. La monographie de la commune Makamba
5. La monographie de la commune Nyanza-Lac
6. La monographie de la commune Vugizo
7. La monographie de la province Makamba

Fait à Makamba, le 24 août 2006

L'Antenne provinciale du Plan

NYANDWI Bonaventure



L'Antenne du Plan de Rutana

NIBIKORA Félicien



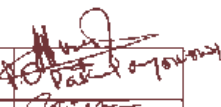
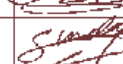
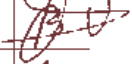
Le Conseiller Principal du Gouverneur



**LISTE DES RESPONSABLES PROVINCIAUX ET COMMUNAUX AYANT PARTICIPE A
LA VALIDATION DES MONOGRAPHIES COMMUNALES ET PROVINCIALE DE
MAKAMBA**

N°	Nom et Prénoms	Fonction	Secteur analysé	Signature
1	NDIKURIYO Réverien	Gouverneur	Toutes les monographies	
2	BASHIRAHISHIZE Lin	Conseiller Socio-culturel du Gouverneur	Jeunesse, Sport et Culture	
3	NIYONZIMA Déo	Conseiller Principal du Gouverneur	Habitat	
4	CIZA Didace	Conseiller Economique du Gouverneur	Transport	
5	Dr RUHAGAZE Patrick	Médecin Provincial	Santé	
6	BIZUMUKAMA Mamert	Chef Antenne Urbanisme	Habitat	
7	NTIRAMPABA Albert	Coordonnateur Provincial des Métiers	Industrie et Artisanat	
8	NTAHIRAJA Pétronie	Responsable CDF	Action Sociale	
9	HAJAYANDI Charles	Chef Service Prod. Végétale DPAE	Agriculture	
10	NZIBAVUGA Joseph	Magistrat TGI	Justice	
11	Dr KARIBUHOZE Charles	Médecin provincial	Elevage	
12	BUTOYI Bernard	Coordonnateur Provincial RCE	Eau	
13	NIBAYUBAHE Onesphore	Responsable REGIDESO	Eau et Energie	
14	NDAYIZEYE Aloys	ABP	Communication	
15	NDAYITANGAJE Fabien	Inspecteur des Finances Communales	Commerce et Services	
16	NDIKUMANA Charles	DPE	Education	
17	NYANDWI Onesime	Inspecteur Provincial des Forêts	Forêts	
18	NDIMBERE Georges	Responsable Provincial Pisciculture	Pêche et Pisciculture	
19	NIYONGABO François	Responsable de la PARESI	Réinsertion sociale	
20	NYANDWI Bonaventure	APP	Description Physique	
21	NIBIKORA Félicien	APP-Rutana	Superviseur	
22	BIZIMANA Isidore	Genie rural	Infrastructures	
23	NTUNGWANAYO Cyriaque	Administrateur Makamba	Monographie communale Makamba	
24	NDIKURIYO Michel	Administrateur Mabanda	Monographie communale Mabanda	
25	NTRAGIRA Pierre	Administrateur Kibago	Monographie communale Kibago	
26	BAFYINDA Epiméne	Administrateur Nyanza-Lac	Monographie communale Nyanza-Lac	
27	NTAKIRUTIMANA Nestor	Administrateur Kayogoro	Monographie communale Kayogoro	
28	NTEZUKOBAGIRA Justin	Administrateur Vugizo	Monographie communale Vugizo	
29	NTIMPIRAGEZA Athanase	Agronome communal Makamba	Agriculture	
30	MPAWENAYO Léonidas	Agronome communal Nyanza-Lac	Agriculture	
31	NDAYISENGA Philippe	Agronome communal Vugizo	Agriculture	

32	SAHINGUVU Salvator	Agronome communal Mabanda	Agriculture	
33	IRAKOZE Cartas	Agronome communal Kibago	Agriculture	
34	NIMURONA Paul	Agronome communal Kayogoro	Agriculture	
35	KABURA Gilbert	Vétérinaire communal Kayogoro	Elevage	
36	BUMAKO Léonidas	Vétérinaire communal Kibago	Elevage	
37	NTAHONVUKIYE Gilbert	Vétérinaire communal Makamba	Elevage	
38	BAYUBAHE Etienne	Vétérinaire communal Mabanda	Elevage	
39	BIZIMANA Dismas	Vétérinaire communal Nyanza- Lac	Elevage	
40	MBUTUYE J.Bosco	Vétérinaire communal Vugizo	Elevage	
41	NISUBIRE André	Chargé de la carte scolaire Nyanza lac	Education	
42	MUHIDI Léopold	Chargé de la carte scolaire Kayogoro	Education	
43	NUJIMBERE Rémy	Chargé de la carte scolaire Mabanda	Education	
44	BIGINGO David	Chargé de la carte scolaire Vugizo	Education	
45	SINDAYIGAYA Oscar	Chargé de la carte scolaire Makamba	Education	
46	SABIYUNVA Athanase	Chargé de la carte scolaire Kibago	Education	
47	NTAHOMEREYE Cyprien	Comptable communal Vugizo	Commerce	
48	NIZIGAMA Cyprien	Comptable communal Nyanza -Lac	Commerce	
49	NKWIRIKIYE Erenest	Comptable communal Mahanda	Commerce	
50	NKURUNZIZA Pascal	Comptable communal Kibago	Commerce	
51	NDAYIZEYE Eduard	Comptable communal Makamba	Commerce	
52	NININAILAZWE Francois	Responsable d'EM Makamba	Industrie et artisanat	
53	NTIBANTUNGANYA Jbosco	Responsable d'EM Mahanda	Industrie et artisanat	
54	NDAYIZIGIYE Désiré	Responsable d'EM Vugizo	Industrie et artisanat	
55	MANIRAKIZA Sylvestre	Responsable des RC E Kibago	Approvisionnement en eau	
56	NIZIGIYIMANA Anastasic	Responsable des RC E Makamba	Approvisionnement en eau	
57	NDIKUMANA Francois	Responsable des RC E Kayogoro	Approvisionnement en eau	
58	NYANDWI Acher	Responsable des RC E Vugizo	Approvisionnement en eau	
59	NDITIJE Gilbert	Responsable des RC E Mabanda	Approvisionnement en eau	

60	NKUNZIMANA Léonidas	Responsable des RC E Nyanza-Lac	Approvisionnement en eau	
61	NIBIRANTIZA Daniel	TPS Makamba	Santé	
62	NITEZUMUKAMA Déo	TPS Kayogoro	Santé	
63	NYANDWI Pascal	TPS Nyanza -Lac	Santé	
64	SINDAYIHEBURA Lambert	TPS Mabanda	Santé	
65	NDAYAMBAJE Philémos	TPS Kibago	Santé	
66	NDAKURIYO Florent	TPS Vugizo	Santé	
67	NAHIMANA Déo	Forestier communal Mabanda	Forêt	
68	SINDAYIGAYA Bénédict	Forestier communal Makamba	Forêt	
69	NDAYIZEYE Elie	Forestier communal Nyanza -Lac	Fôret	
70	Bucumi cassien	Forestier communal Kayogoro	Fôret	
71	KWIZERA Fredy	Technicien Génie rural kayogoro	Transport et communication	
72	NIYONKURU Athanase	Technicien Génie rural Vugizo	Transport et communication	
73	NDAGUJIMANA J Claude	Technicien Génie rural Mabanda	Transport et communication	